



**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL**  
**RAYAN AÏT NOURI**  
**DISTINGUÉ EN**  
**PREMIER LEAGUE**

P.12



**DRAME À OUARGLA**  
**11 MORTS DANS**  
**UNE COLLISION**  
**ENTRE UN BUS**  
**ET UN CAMION**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 // N°935 // PRIX 20 DA

A L'OCCASION DE LA VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU CAIRE

**L'ALGÉRIE COUVERTE D'ÉLOGES PAR LA PRESSE ÉGYPTIENNE**

P.3



L'ENTITÉ SIONISTE INTERDIT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

**TOLLÉ GÉNÉRAL DANS LE MONDE**

P.4



PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

**L'ALGÉRIE SE DOTE D'UN LABORATOIRE DE CONTRÔLE DE POINTE**

P.2



MESSAOUD BELAMBRI, PRÉSIDENT DU SNAPO, AU SUJET DES RUPTURES DE STOCKS DE MÉDICAMENTS :

**IL Y A « PLUSIEURS RAISONS » À L'ORIGINE DU PROBLÈME**

P.7



COOPÉRATION ALGÉROIE-OMANAISE

## SYNERGIE TOTALE ENTRE LES DEUX PAYS

UNE SYNERGIE TOTALE A ÉTÉ CONSTATÉE HIER ENTRE ALGER ET MASCATE À L'OCCASION DE LA VISITE D'ÉTAT ET DE FRATERNITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDELMADJID TEBBOUNHE À OMAN. UNE VISITE HISTORIQUE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU COURS DE LAQUELLE IL A RENCONTRÉ ET DISCUTÉ AVEC LE SULTAN D'OMAN HAITHAM BEN TARIQ AL SAID AUTANT SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE QUE DES DOSSIERS POLITIQUES D'ACTUALITÉ À L'ÉCHELON INTERNATIONAL.

Lire en page 3



LORS D'UNE RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ TENUE LUNDI SOIR

**L'ALGÉRIE APPELLE À UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ET PERMANENT À GAZA ET AU LIBAN**

DEPUIS LE DÉBUT DE SON MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ EN JANVIER DERNIER, L'ALGÉRIE N'A CESSÉ DE METTRE EN GARDE CONTRE LES TERRIBLES CONSÉQUENCES DE L'AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE GAZA ET DE TRAVAILLER POUR LA FAIRE CESSER ET L'EMPÊCHER DE S'ÉTENDRE À D'AUTRES TERRITOIRES DU MOYEN-ORIENT.

Lire en page 4



POUR APPROVISIONNER DE MANIÈRE FIABLE LE MARCHÉ EN POISSON

# Le gouvernement élabore une stratégie à moyen terme

La demande étant inversement proportionnelle à l'offre qui, pratiquement, n'a pas évolué depuis 1990, alors que la population ne cesse de croître, a fait que le prix des produits de la mer fluctue, devenus inaccessibles pour le commun des citoyens.



## ALLÉGER L'ÉCOSYSTÈME LOCAL ET RÉDUIRE LES COÛTS

Lors de son récent passage sur les ondes de la Radio chaîne 3, le ministre a dévoilé une stratégie à double volet, permettant à la fois d'accroître la production halieutique et de répondre à la demande des consommateurs tout en baissant les prix. En mettant l'accent sur l'aquaculture, en développant la stratégie baptisée «Strapêche 2030» qui vise un approvisionnement à long terme avec la diversification de modes de production et l'expansion des activités de pêche dans les pays voisins, notamment en Mauritanie, un pays avec lequel les discussions à ce sujet semblent être à un stade bien avancé. Pour y remédier, une mise à jour holistique concernant le modèle de production halieutique et de distribution sont prévues, avec l'ambition de rendre le poisson accessible à tous les citoyens à l'horizon 2030. A l'horizon de l'échéance, l'Algérie met le cap sur la production de 200 000 tonnes de produits marins, répartie entre l'aquaculture d'eau douce (40 000 tonnes) et l'aquaculture marine (60 000 tonnes). La stratégie comprend également la pêche dans les eaux mauritaniennes afin de compléter la production locale en augmentant les prises. Par ailleurs, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a mis en avant la volonté de l'Algérie à maintenir un équilibre entre la préservation, la production et l'exportation. Outre la diversification des produits marins sur le marché national, l'Algérie escompte également l'augmentation du quota de l'exportation. «Nous exportons aussi d'autres espèces nobles vers l'Union européenne. Mais aussi d'autres produits de l'aquaculture d'eau douce tels que la carpe ; des dizaines de tonnes sont exportées vers le Sénégal et le Burkina Faso», a-t-il indiqué. **S.A.A**

Cela est appelé à changer dans le cadre d'une stratégie à moyen terme évoquée à grands traits par le ministre en charge du secteur. Elle consiste à encourager la pêche artisanale et augmenter la production à l'horizon 2030. La production halieutique nationale a été estimée à près de 112.000 tonnes, au cours de l'année 2023, soit une croissance de 2% par rapport à la même période de l'année 2022, selon les statistiques du ministre de la pêche et des ressources halieutiques, Ahmed Badani, lors d'une réunion d'évaluation des activités du secteur pour l'année 2023. Les statistiques englobent, a précisé le ministre, la richesse halieutique, l'aquaculture et la pêche au thon rouge.

### LE SECTEUR DE LA PÊCHE SOUS LA LOUPE :

Avec une production halieutique restée quasiment statique depuis les années 1990, l'Algérie se heurte aujourd'hui à une forte demande et une

flambée sans cesse des prix des produits de la mer sur le marché où le prix du poisson qui, autrefois, était accessible pour le commun des ménages. Ajoutée à cela, la population qui a presque doublé au cours de ces trois décennies. La moyenne des poissons produits de la pêche s'est stagnée à quelques 100.000 tonnes depuis trois décennies, alors que les besoins de la population sont évalués à quelques

200.000 tonnes pour établir un équilibre, a estimé le ministre. Mettant l'accent, dans ce sillage, sur la nécessité de préserver les ressources halieutiques dans le cadre du développement durable, M. Badani a ajouté qu'«aucune nouvelle autorisation de pêche n'a été accordée depuis des années». Même si les flottes de pêche ont doublé les captures sont maintenues à un quota de 100 000 tonnes par an. Avec des

statistiques aussi disproportionnées, l'équilibre du marché ne peut s'établir et répondre aux besoins de tous les citoyens en matière de produits marins. C'est dans ce contexte que compte le ministre Badani intervenir et apporter des solutions à court et moyen terme, d'abord, et à long terme, ensuite, pour asseoir une stratégie de développement du secteur.

## L'aquaculture en chiffres :

L'Algérie compte 42 fermes aquacoles dont deux (2) créées en 2023, selon les statistiques du secteur qui font état du lancement de nouveaux projets. Le dernier en date concerne l'installation de cages flottantes au niveau de deux fermes agricoles à Ain Taya (Alger), premier projet du genre en Algérie. 21.500.000 alevins dans des cages flottantes en 2023 contre 19 millions en 2022, ont été ense-

mencés, soit une hausse de 2,5 millions d'alevin. Le nombre de fermes aquacoles des eaux douces a, quant à lui, atteint 51 fermes dont 10 nouvelles créées en 2023. 52 nouveaux projets sont en cours de réalisation. S'agissant de la construction de bateaux pour la promotion de la pêche en haute mer, trois grands navires de 35 mètres réalisés par des compétences locales dont un navire livré en 2023, outre 12 autres

en cours de construction dont un de 42 mètres pour la première fois en Algérie. S'agissant de la formation et du développement des ressources humaines, le nombre d'étudiants formés dans les différentes écoles et instituts du secteur a atteint 12.515 étudiants, en plus de 2.092 agriculteurs et jeunes ayant bénéficié de la formation dans le domaine de l'aquaculture intégrée avec l'agriculture. **S.A.A**

## PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

### L'Algérie se dote d'un laboratoire de contrôle de pointe

L'Algérie marque des points dans le secteur pharmaceutique avec l'inauguration d'un nouveau laboratoire central de pointe. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée hier en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du secrétaire général du ministère de la Santé, de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, du directeur du bureau régional pour les Etats arabes du PNUD, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire et du président de la commission nationale de la prévention et de la lutte contre le cancer. Réalisé dans le cadre d'un projet financé par la République

fédérale d'Allemagne, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud), le laboratoire dont il est question a pour objectif de lutter contre la Covid-19 et de renforcer l'autonomie pharmaceutique du pays. Il a permis de doter l'ANPP d'installations conformes aux normes internationales en vigueur, consolidant ainsi les capacités matérielles du secteur pharmaceutique à améliorer le contrôle qualité et la certification des équipements des produits de santé. La structure comprend un laboratoire pharmaco-technique, un laboratoire de contrôle physico-chimique des produits finis, un laboratoi-

re de contrôle physico-chimique des matières premières, et un laboratoire de contrôle pharmaco-microbiologique. A l'occasion, Ali Aoun a indiqué que la mise en place de ce laboratoire constitue «une structure cruciale pour garantir la sécurité sanitaire dans le domaine de l'industrie pharmaceutique» et représente «une étape historique». Grâce à des équipements modernes et des dispositifs de contrôle avancés, le laboratoire pourra désormais réaliser des analyses garantissant l'efficacité, la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux mis sur le marché, a-t-il ajouté. «Ce projet élargit le champ

des analyses possibles, permettant un contrôle rigoureux et précis des produits de santé, une démarche essentielle pour assurer la sécurité sanitaire et répondre aux besoins de la population», a expliqué le ministre. Il a également affirmé que l'accélération des délais d'analyse contribuera grandement à améliorer la performance et à réduire le temps nécessaire à la commercialisation des produits pharmaceutiques. Le ministre a rappelé que l'Algérie ambitionne de répondre aux besoins du marché national en médicaments en s'appuyant entièrement sur l'expertise et les capacités nationales.

COOPÉRATION ALGÉRO-OMANAISE

# Synergie totale entre les deux pays

Une synergie totale a été constatée hier entre Alger et Mascate au dernier jour de la visite d'Etat et de fraternité du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Oman à l'issue de laquelle huit mémorandums d'entente portant sur des secteurs économiques importants ont été signés.

Une visite historique du président Abdelmadjid Tebboune au cours de laquelle il a rencontré et discuté avec le sultan d'Oman Haitham ben Tariq Al Said autant sur le renforcement de la coopération bilatérale que des dossiers politiques d'actualité à l'échelon international. Les mémorandums d'entente concernant la coopération algéro-omanaise dans plusieurs secteurs, ont été signés au Palais royal Al Alam, à l'issue des entretiens élargis tenus entre les délégations des deux pays, sous la présidence de sa Majesté le Sultan bin Salem Al Habsi. Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'éducation, d'un autre dans le domaine de l'emploi et de la formation et d'un troisième dans le domaine de l'information. Ces trois préaccords ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue omanais, M. Badr Bin Hamad Albusaidi. Un mémorandum d'entente dans le domaine des services financiers a été signé par ailleurs par le ministre des



Finances, M. Laaziz Faid, et son homologue omanais, M. Sultan bin Salem Al Habsi. Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Bin Hamad Albusaidi, ainsi que d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'organisation des expositions, des événements et des conférences, qui a été signé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M.

Tayeb Zitouni, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais bin Mohammed Al Yousef. D'autre part, un préaccord dans le domaine de la promotion de l'investissement a aussi été signé par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et du développement durable a également été signé par la ministre de l'Environnement et des Energies

renouvelables, Mme Fazia Dahleb, et le ministre omanais de l'Energie et des Minéraux, M. Salem Bin Nasser Al Aufi. Ces préaccords ou mémorandums d'entente ont été conclus entre les deux pays frères dans des domaines clés de la coopération économique entre les deux pays, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, l'agriculture saharienne, ou l'éducation et la formation. Hier mardi, dernière journée de la visite d'Etat et d'amitié du président Tebboune à Oman, un accueil officiel et solennel lui a été réservé au palais Al Alem Al Amer Al Soltani à Mascate par le Sultan Haitham ben Tariq Al Said. Après l'hymne national des deux pays, 21 coups de canon ont été tirés en l'honneur du Président de la République qui entamait sa visite d'Etat au Sultanat d'Oman. Entre les deux parties, la convergence de vues sur l'ensemble des dossiers politiques concernant la nation arabe a été approfondie lors des entretiens d'abord entre les deux chefs d'Etat, ensuite entre les délégations des deux pays. Présidés par le Sultan d'Oman Haitham ben Tariq et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune les entre-

tiens élargis entre les délégations des deux pays ont porté sur les dossiers de la coopération bilatérale et les voies et moyens de la renforcer, sur les dossiers d'actualité de la nation arabe en particulier l'agression sioniste contre les Palestiniens et le Liban à travers un examen de la situation politique globale au Proche Orient, ainsi que certains dossiers d'actualité internationale. Accueilli lundi en début d'après-midi à Mascate en provenance du Caire où il a effectué samedi et dimanche une visite d'Etat, le président Abdelmadjid Tebboune avait rencontré lundi soir les représentants de la communauté nationale établis au Sultanat d'Oman, en droite ligne de la tradition mise en place par le président de la République lors de ses visites à l'étranger, pour écouter les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger. Lors de cette rencontre, il a écouté les préoccupations des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère concernant plusieurs domaines, notamment l'investissement, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et les transports.

Merouane Korso

SAHARA OCCIDENTAL

## Vers une énième prorogation du mandat de la Minurso!

Sans surprise, le Conseil de sécurité de l'ONU va entériner aujourd'hui à New York une prorogation d'une année, jusqu'au 30 octobre 2025, du mandat de la Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un Référendum au Sahara Occidental (MINURSO). C'est sur la base d'un rapport circonstancié, mais franchement désespéré face à l'immobilisme autant de la puissance occupante au Sahara Occidental que de certains membres permanents du Conseil sur le dernier dossier de décolonisation en Afrique, que le Conseil de sécurité de l'Onu devrait donc entériner la prorogation d'une année du mandat de la Minurso. Mercredi 16 octobre dernier, le SG des Nations-Unies Antonio Guterres avait présenté au Conseil de Sécurité son rapport annuel basé sur les observations et les recommandations de son envoyé personnel au Sahara Occidental, Stafan De Mistura. "Soumis en application de la résolution 2703 (2023), par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2024 et m'a prié de lui présenter un rapport sur la situation au Sahara occidental avant la fin de la période couverte par le mandat, le présent rapport rend compte des faits nouveaux survenus depuis la publication, le 3 octobre 2023, de mon précédent rapport (S/2023/729) et décrit la situation sur le terrain, l'état d'avancement du processus politique concernant le Sahara occidental, l'application de la résolution 2703 (2023), les difficultés auxquelles se heurtent les opérations de la Mission et les mesures prises pour les surmonter." C'est ce qu'indique le SG de l'ONU dans son rapport qui souligne qu'au titre des "Faits nouveaux" "la situation au Sahara occidental a continué à se caractériser par des tensions et des hostilités de faible intensité entre le Maroc et le Front popu-

laire pour la libération de la Sagüa el-Hamra et du Río de Oro (Front POLISARIO). Les progrès dans le processus politique sont restés difficiles, malgré les efforts assidus de mon envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura". Le SG de l'ONU, qui a mis en exergue la position hostile du makhzen à une solution politique basée sur un référendum d'autodétermination, a mis en avant la position sahraoui : " le Front POLISARIO a réitéré son attachement à « une solution pacifique, juste et durable de la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, basée sur l'exercice libre et démocratique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable, non négociable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance ». M. Antonuo Guterres a également évoqué dans son rapport au Conseil de Sécurité la position incompréhensible de la Fran-

ce lorsque le président français Emmanuel Macron, avait affirmé le 9 juillet dernier que pour la France, « l'autonomie sous souveraineté marocaine est le cadre dans lequel [la] question [du Sahara occidental] doit être résolue ». Par ailleurs, à la veille du vote du Conseil de sécurité sur la prorogation ou non du mandat de la Minurso, le représentant du Front Polisario à l'ONU et coordonnateur de la MINURSO, Sidi Mohamed Amar, a estimé que l'occupation marocaine au Sahara occidental et son refus de toute concession demeurent les principaux obstacles à une paix durable, malgré une solution approuvée depuis les années 90 prévoyant un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans une déclaration à l'APS à la veille du vote du Conseil de sécurité pour le renouvellement du mandat de la MINURSO prévu aujourd'hui, Sidi Mohamed Amar a indi-

qué que l'entrave à la mission onusienne est due aux restrictions imposées par l'Etat marocain occupant, ainsi qu'à l'inaction de certaines grandes puissances pour adopter une position décisive garantissant l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité. Il a rappelé que "la Charte des Nations Unies donne au Conseil de sécurité tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer l'application de ses décisions, mais les progrès dépendent fondamentalement d'une volonté politique réelle de ses membres permanents, notamment des pays décisionnels au sein du Conseil de sécurité". L'ambassadeur sahraoui a attiré l'attention sur le fait que les négociations officielles concernant l'avenir du Sahara occidental se déroulent entre les deux parties du conflit, le Front Polisario et le Maroc.

M.K.

A L'OCCASION DE LA VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU CAIRE

## L'Algérie couverte d'éloges par la presse égyptienne

La récente visite du président Abdelmadjid Tebboune en Égypte a suscité un vif intérêt dans les médias égyptiens, mettant en avant les résultats significatifs des discussions entre les présidents Tebboune et Abdel Fattah Al-Sissi. Cette rencontre a été soulignée pour son importance dans la coordination des efforts pour relever les défis régionaux et continentaux, ainsi que pour préserver la sécurité nationale arabe. L'hebdomadaire Al-Ahram a consacré sa « Une » à la visite du président Tebboune au Caire en titrant « Un Sommet qui intervient à point nommé », soulignant les messages « profonds et décisifs » provenant des constantes nationales des deux pays. L'article a également mis en évidence « la convergence de vues » entre Alger et Le Caire sur les questions cen-

trales, soulignant l'importance de la coopération entre les deux pays dans le contexte géopolitique actuel. Les discussions entre les deux présidents ont été décrites comme « opportunes », en raison du contexte actuel en Afrique et dans la région arabe, notamment en ce qui concerne la question libyenne. Al-Ahram a souligné la nécessité d'efforts supplémentaires pour garantir la tenue des élections présidentielle et parlementaire en Libye. Dans un autre article intitulé « Volonté égypto-algérienne de consolider le rang arabe et africain » publié par le quotidien Al Ahram, il est souligné que les présidents Tebboune et Al-Sissi sont « déterminés » à renforcer l'action arabe pour préserver la sécurité nationale arabe, ainsi que la stabilité de l'Afrique face aux menaces externes. Le journal a

mis en avant la convergence de vues entre l'Algérie et l'Égypte sur la question libyenne et l'importance de la tenue d'élections présidentielle et parlementaire simultanément, ainsi que le retrait des forces étrangères pour garantir l'unité, la souveraineté et la stabilité de la Libye. De son côté, le journal Al-Youm Al-Sabaa a souligné l'importance de la visite du président Tebboune au Caire dans le contexte actuel sensible des pays arabes et africains, mettant en avant la nécessité de coordonner les efforts des deux pays pour faire face aux défis qui se présentent. Enfin, le journal le progrès égyptien rapporte dans son édition du 27 octobre, l'intervention commune des deux chefs d'Etat lors de la réception officielle au palais d'ittihadiya.

Aida Mouni

LORS D'UNE RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ TENUE LUNDI SOIR

# L'Algérie appelle à un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza et au Liban

Par la voix de son représentant permanent auprès des Nations-Unies, l'Algérie a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza et au Liban.

Lors de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, tenue lundi passé sur initiative de l'Algérie, de la Chine et de la Russie, Amar Bendjama, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, a, en effet, déclaré : « Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza et au Liban, et à œuvrer à l'établissement d'un État palestinien indépendant avec El-Qods pour capitale et à mettre fin à l'occupation israélienne dans tous les territoires arabes. » Depuis le début de son mandat au Conseil de sécurité en janvier dernier, l'Algérie n'a cessé de mettre en garde contre les terribles conséquences de l'agression israélienne contre Gaza et de travailler pour la faire cesser et l'empêcher de s'étendre à d'autres territoires du Moyen-Orient. Mais les mentors d'Israël, à leur tête les États-Unis ont fait en sorte de mettre en échec toutes les initiatives tendant dans ce sens. Mieux, ils ont offert un blanc-seing à l'entité sioniste, l'ont approvisionné



sans arrêt de grandes quantités d'armes et sont allés jusqu'à trouver des justifications aux massacres des enfants palestiniens. « Dès le début, nous avons mis en garde contre le danger de voir l'agression israélienne contre Gaza s'étendre au reste de la région du Moyen-Orient. Maintenant on y est ! Nous sommes confrontés à un conflit régional dont les conséquences pourraient s'étendre

au monde entier », soutient Amar Bendjama. L'escalade actuelle et l'aggravation de la guerre n'est évidemment que la conséquence du fort appui américain et occidental dont jouit Israël.

N'aurait été ce soutien politique et militaire des grandes puissances occidentales, les hostilités auraient cessé depuis des mois. Ce qui fait de ces puissances des complices directs

d'Israël. A ce sujet, le diplomate algérien a exprimé ces regrets face aux « réticences de certains membres du Conseil à qualifier l'agression israélienne contre Gaza et le Liban de menace à la paix et à la sécurité internationales. « Les agressions israéliennes contre Gaza et le Liban constituent une atteinte flagrante contre la paix internationale », martèle Bendjama. Mettant en avant l'impérieuse

nécessité pour le Conseil de sécurité d'agir pour restaurer la paix et la sécurité internationales, Bendjama rappelle qu' : « Il incombe à la communauté internationale de stopper l'occupation israélienne et de mettre un terme à ses agressions, qui ont plongé la région dans une spirale d'instabilité. Tout le monde est tenu au respect du droit international, et personne n'est au-dessus des lois ». Pour résoudre les crises qui secouent le Proche-Orient qui sont toutes interconnectées, Bendjama préconise de traiter non leurs épiphénomènes comme cela se fait depuis des années, mais la véritable cause de ses crises qui n'est autre que l'occupation israélienne des territoires arabes. Tant que les Palestiniens seront sous le joug de l'occupant sioniste, et tant que l'entité sioniste maintient sa politique de colonisation, aucune paix durable n'est possible au Proche-Orient. « Pour parvenir à une paix durable, il faut mettre fin à l'occupation et permettre aux Palestiniens d'exercer leurs droits légitimes », explique Bendjama.

**Boualem B.**

## L'ENTITÉ SIONISTE INTERDIT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

### Tollé général dans le monde

Un tollé général a suivi, à juste titre, le vote du parlement de l'entité sioniste, lundi, en faveur d'un projet de loi interdisant les activités de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) en Palestine occupée. De nombreux pays ont dénoncé ces pratiques bloquant les missions humanitaires de l'agence. L'introduction du projet de loi a suscité une vive réaction de la communauté internationale, (dont des États-Unis) et de l'ONU. La mesure prétexte que « certains employés de l'agence », dont le siège a été déjà endommagé en février dernier, ont été accusés « de proximité avec le parti du Hamas ». Aussitôt, la mesure prise de nombreux pays ont réagi en la dénonçant de manière énergique ; l'Irlande, la

Norvège, la Slovaquie et l'Espagne, quatre pays européens ayant reconnu l'Etat de la Palestine et ont condamné dans un communiqué commun cette législation. « Le travail de l'agence est essentiel et irremplaçable pour des millions de Palestiniens et particulièrement dans le contexte actuel à Gaza », écrivent les gouvernements. Ils dénoncent ce vote qui crée « un précédent très grave pour le travail des Nations unies ». Les États-Unis, avant même le vote de la mesure « colonisatrice » s'étaient déclarés « très préoccupés » et « avaient exhorté le gouvernement à ne pas approuver » ce texte, selon le porte-parole du département d'État, Matthew Miller, qui a réitéré le rôle humanitaire « crucial » de l'UNRWA à

Gaza. Une décision qualifiée d'inadmissible au moment où les exactions sionistes continuent en Palestine. L'agence UNRWA a dénoncé énergiquement une mesure qu'elle qualifie de « scandaleuse ». Elle est le principal acteur des opérations humanitaires dans la bande de Gaza, assiégée et dévastée par plus d'un an de guerre. L'interdiction des activités de cet organe essentiel « crée un dangereux précédent » et va « aggraver les souffrances des Palestiniens », a dénoncé le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini. La porte-parole de l'agence, Juliette Touma, autant indignée par la mesure de l'entité sioniste, a estimé que c'est « un désastre, notamment en raison de l'impact qu'elle aura probablement sur les opérations

humanitaires à Gaza et dans plusieurs parties de la Cisjordanie ».

#### DES « CONSÉQUENCES DÉVASTATRICES »

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) fournit depuis plus de sept décennies une aide et une assistance aux réfugiés palestiniens, à Gaza et en Cisjordanie occupées, au Liban, en Syrie ou en Jordanie. Elle est qualifiée de « une bouée de sauvetage » pour des millions de personnes, a résumé récemment le Suisse Philippe Lazzarini, vieux routier de l'humanitaire qui dirige l'agence depuis 2020. **A.S**

## COMPTABILITÉ MACABRE

### 94 martyrs dans un bilan de massacres à Beit Lahia

94 martyrs est le nouveau bilan provisoire des massacres à Beit Lahia, enregistré hier. Un précédent bilan a fait état de 77 martyrs et des dizaines de blessés. Le bilan des derniers massacres sionistes contre à Beit Lahia (nord de Ghaza) s'est élevé à 94 martyrs, des dizaines de blessés et des disparus, en majorité des femmes et des enfants, rapporte l'agence

palestinienne de presse, Wafa, citant des sources médicales.

#### UN ÉNIÈME CARNAGE SIONISTE

La même source, a indiqué que les forces d'occupation ont bombardé un immeuble résidentiel de cinq étages, abritant des familles de 150 déplacées, tandis que des dizaines d'autres étaient bloquées sous

les décombres. Les recherches se poursuivent pour tenter de trouver des survivants ou encore récupérer les corps des martyrs. Cependant, a-t-on ajouté, la coupure des communications et de l'Internet dans le nord de la bande de Ghaza affecte la capacité des citoyens palestiniens à communiquer avec les équipes de secours et les services médicaux.

Depuis 25 jours, les forces sionistes poursuivent leur génocide dans le nord de l'enclave palestinienne, en particulier à Jabaliya et à Beit Lahia, dans l'une des pires crises humanitaires au monde, où elles continuent de bombarder les civils, de détruire leurs maisons, d'empêcher l'entrée de l'aide, de médicaments et de carburant.

### Et, 60 dans des frappes sionistes au Liban-est

60 personnes sont tombées en martyrs lundi dans des frappes sionistes sur l'est du Liban, selon un bilan du ministère de la Santé libanais. Parmi les victimes figurent deux enfants, selon le décompte du ministère. Cette journée est « la plus violente » à Baalbeck depuis le début de la guerre en septembre, a affirmé sur X le

gouverneur de la province, Bachir Khodr. Les bombardements ont visé 12 localités de la région de Baalbeck et la plaine de la Békaa, est-il précisé dans le même bilan. « Soixante martyrs et 58 blessés dans un bilan non-définitif des raids de l'ennemi sur Balbeck-Hermel et la Békaa », selon la même source. « Les opérations se pour-

suivent pour déblayer les décombres » dans les villages touchés, a indiqué le ministère dans son communiqué. Le raid le plus meurtrier a ciblé Al-Allaq a fait 16 martyrs, un autre sur al-Hafir qui a fait 10 martyrs ainsi qu'un bombardement sur le secteur de Ram dans lequel 9 personnes sont tombées en martyres. 6 personnes,

dont un enfant, sont tombées en martyrs dans une frappe sur la localité de Bodai. Un 2e enfant est tombé en martyr dans « un raid de l'ennemi » sur la localité de Brital. Des bombardements ont aussi visé lundi la ville côtière de Tyr, dans le sud du Liban, où 7 personnes sont tombées en martyres, selon le ministère de la Santé.

## TRANSPORT AÉRIEN

## Air Algérie lance une promotion sur le réseau Afrique



La compagnie aérienne publique Air Algérie a annoncé le lancement d'une offre promotionnelle sur plusieurs de ses vols sur le réseau Afrique. Les souscripteurs au programme de fidélité d'Air Algérie ont reçu l'annonce d'une offre promotionnelle qui concerne un total de sept destinations sur le continent africain. L'offre

concerne des billets en classe affaires. «Profitez de nos offres et voyagez en classe affaires entre l'Algérie et l'Afrique», précise Air Algérie. Les clients intéressés peuvent profiter de cette offre jusqu'au 31 octobre pour des vols programmés jusqu'au 29 mars 2025. Alger - Dakar : à partir de 142 700

dinars (679 900 XOF) ; Alger - Abidjan : à partir de 144 100 dinars (679 900 XOF) ; Alger - Bamako : à partir de 133 200 dinars algériens (669 300 XOF) ; Alger - Niamey : au prix de 131 800 dinars (619 900 XOF) ; Alger - Ouagadougou : au prix de 121 600 DZD (599 900 XOF) ; Alger - Douala : 172 400 dinars ;

## La SNTF fait baisser les prix

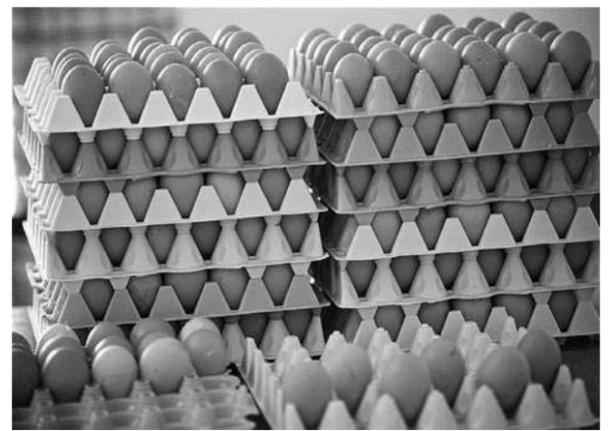
La Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) en Algérie vient d'annoncer sur sa page facebook une nouvelle mesure incitative en faveur des voyageurs. Elle fera baisser les prix des billets de train. Les voyageurs bénéficieront ainsi de remises pouvant atteindre 20 % sur les billets aller-retour pour les trajets de plus de 400 km. Cette initiative vise à encourager les citoyens à privilégier le train pour leurs déplacements de longue distance, en offrant une alternative économique aux autres moyens de transport. Les billets concernés disposeront égale-



ment d'une validité prolongée de deux mois à compter de la date d'achat, offrant une flexibilité supplémentaire pour les voyageurs qui pourront planifier leurs trajets de manière plus souple et pratique. Cette réduction fait partie d'une série d'initiatives de la SNTF pour renforcer l'attractivité du transport ferroviaire. La société a intensifié ses efforts pour moderniser ses services, étendre son réseau et proposer des solutions de mobilité plus accessibles et adaptées aux besoins des passagers.

## Commerce: «Magros» ouvre des points de vente en gros d'œufs

L'entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros), a procédé lundi à l'ouverture de points de vente en gros d'œufs au niveau de ses marchés régionaux, a annoncé l'entreprise dans un communiqué. Magros y a expliqué que l'objectif est d'encourager les producteurs à commercialiser ce produit directement et sans intermédiaires. Cela s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, visant à «contribuer à la stabilisation des prix des œufs et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen». L'entreprise a appelé les directeurs et gestion-



naires des marchés de gros relevant de «Magros» à réserver de toute urgence des points de vente en gros d'œufs au niveau des marchés qu'ils supervisent». Elle y a par ailleurs souligné la nécessité «de mettre en place toutes les conditions favo-

rables pour encourager les producteurs et leur permettre de commercialiser directement ce produit de consommation sans intermédiaires, contribuant ainsi à stabiliser les prix et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen»

## Récupération de 99 hectares de foncier industriel inexploité à Batna

Depuis le début de l'année 2024, pas moins de 99 hectares de foncier industriel non exploité ont été récupérés dans la wilaya de Batna, a déclaré Mohamed Benmalek, chef de l'exécutif local.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à assainir le foncier industriel et à attribuer ces terrains à des investisseurs sérieux, afin de soutenir le développement local et de créer

des emplois. En trois ans, la commission de wilaya a récupéré au total 218 hectares de foncier industriel et annulé 25 décisions d'attribution. Lors de la 3e session ordinaire de l'APW, les participants ont également débattu du budget primitif de la wilaya pour 2025, ainsi que de projets d'habitat et d'interventions médicales destinées aux populations vulnérables et résidant dans des zones reculées.

## LFP : Les rencontres USMA-MCA et CRB-JSS reportées

La ligue de football professionnelle (LFP) a annoncé dans un communiqué le report des rencontres programmées à Alger les 04 et 05 novembre 2024, et qui opposeront aux prises le CR Belouizdad - JS Saoura et l'USM Alger - MC Alger, comptant pour la 7e journée, et ce, en raison des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale du 1er novembre 1954. «La Ligue de Football Professionnel (LFP), informe que les rencontres programmées à Alger les 04 et

05 Novembre 2024, à savoir CR Belouizdad - JS Saoura et USM Alger - MC Alger, comptant pour la 07ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, seront reportées et cela pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération algérienne du 01er Novembre», lit-on dans le communiqué. Les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement.

L'ONU LE SOULIGNE :

## Les villes en première ligne de la crise climatique

Les villes, responsables de 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), sont en première ligne de la crise climatique, souligne l'ONU. «Abritant plus de la moitié de la population mondiale, les villes produisent 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre : elles sont donc en première ligne de la crise climatique», a déclaré Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, à l'occasion de la Journée mondiale des villes (31 octobre).

Le thème de cette année, «Les jeunes acteurs du changement climatique : Catalyser l'action locale pour la durabilité urbaine», met en avant le rôle des gouvernements et des jeunes dans la lutte contre le change-

ment climatique. M. Guterres appelle à investir dans les idées des jeunes et à renforcer leur implication dans les décisions urbaines.

«Des mouvements locaux aux laboratoires d'innovation, les jeunes réclament une action climatique ambitieuse. Ils militent pour l'intégration des énergies renouvelables, des emplois verts, des transports publics propres et des mesures d'adaptation - autant de contributions à des villes durables où chacun peut s'épanouir», souligne-t-il, insistant sur la nécessité d'accélérer les efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Avec l'urbanisation croissante, l'ONU estime que d'ici 2050, les villes abri-

teront 70% de la population mondiale, amplifiant leurs défis climatiques. Dès 2030, on estime que 60% des citoyens auront moins de 18 ans, un facteur-clé pour l'avenir. Bien que des progrès aient été réalisés dans les ODD, de nombreuses villes, notamment dans les pays du Sud, font toujours face à la pauvreté, aux inégalités et à la dégradation de l'environnement, nécessitant une action urgente. Le Pacte pour l'avenir et la Déclaration sur les générations futures, adoptés lors du récent Sommet de l'avenir, appellent à donner la priorité à la voix des jeunes dans la création de villes durables et résilientes, pour un avenir urbain plus inclusif et respectueux de l'environnement.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
ZAHIR MEHDAOUIDIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
PAR INTÉRIM:  
RABAH YUCEF RABAHDIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
NOURDINE BRAHMIRedaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dzTEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dzImpression SIA  
Alger Bab Ezzouar«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LES RISQUES LIÉS AU BLANCHIMENT D'ARGENT ET AU FINANCEMENT DU TERRORISME

# L'Algérie renforce son cadre juridique

L'Algérie a, d'ores et déjà, accompli des progrès significatifs et maintient une coopération proactive avec le Groupe d'action financière (GAFI), s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, marqué par l'adoption d'un plan d'action détaillé.

Le GAFI reconnaît d'ailleurs et salue les efforts consentis par l'Algérie depuis l'adoption de son Rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023, pour la prise en charge effective des actions recommandées, qui ont été réduites de manière fort importante, notamment à travers l'amélioration de la conduite des enquêtes et poursuites relatives au blanchiment de capitaux. Le Gafi a procédé, à l'issue de sa réunion plénière tenue le 25 octobre en cours à Paris, à l'actualisation de la liste des «juridictions sous surveillance renforcée». Il ressort du communiqué public diffusé par cet organisme, repris par l'APS, l'intégration de quatre nouveaux pays, en l'occurrence l'Algérie, l'Angola, la Côte-d'Ivoire et le Liban, dans la liste grise. Cette liste ne constitue pas un instrument de mauvaise notation, mais une façon d'inciter au renforcement des mesures liées à la prévention des risques de blanchiment d'argent, à travers surtout l'accélération de la mise en conformité des dispositifs juridiques nationaux y afférents, en les adaptant pleinement aux normes et exigences fixées par le GAFI. Le GAFI a rappelé, par la voix de sa présidente que «le processus d'inscription sur la liste n'est pas une mesure punitive. Il s'agit plutôt d'orienter les pays sur la voie de l'amélioration. Tous ces pays ont collaboré activement avec leurs organismes régionaux respectifs et



avec le GAFI pour élaborer un plan d'action». En effet, le groupe ne recommande pas de mesures de vigilance renforcées contre ces juridictions, mais encourage une approche de gestion basée sur les risques, en lieu et place d'une stratégie d'écartement des risques (e-risking). L'Algérie a enregistré donc des avancées dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Cette progression est parfaitement illustrée par la réduction du nombre de ces actions recommandées de 74 actions à

13 actions seulement à la date d'aujourd'hui, témoignant de sa ferme volonté à aligner le régime national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, avec les meilleures pratiques. A cette fin, l'Algérie continuera de travailler en coordination avec les instances techniques du GAFI pour mettre en œuvre son plan d'action en améliorant le contrôle fondé sur le risque, particulièrement pour les secteurs à plus haut risque, notamment par l'adoption de nouvelles procédures, nouvelles évaluations des risques, nouveaux manuels et lignes directrices de contrôle, par la conduite d'inspections et par l'application de sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives, en développant un dispositif efficace en ce qui concerne les informations élémentaires et sur les bénéficiaires effectifs, en améliorant son dispositif de déclaration des opérations suspectes, en établissant un cadre juridique et institutionnel efficace en

matière de sanctions financières ciblées pour le financement du terrorisme, et en mettant en œuvre une approche fondée sur le risque pour la surveillance des OBNL (organisme à but non lucratif), sans perturber ou décourager indûment les activités légitimes. Dans le cadre des travaux en cours supervisés par le Comité national d'évaluation des risques, présidé par le ministre des Finances et regroupant tous les secteurs et entités concernés, publics et privés, des feuilles de route détaillées sont élaborées. Ces feuilles de route détaillent les actions à entreprendre classées par niveau de priorité, les autorités responsables et les échéances de réalisation. Avec le maintien de la dynamique déjà enclenchée au lendemain de l'adoption de son Rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023 et de la mobilisation de l'ensemble des secteurs public et privé concernés, l'Algérie s'engage à concrétiser son plan d'actions dans les délais impartis, voire même avant. Il

est important de rappeler que l'Algérie dispose d'une Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (2024-2026), élaborée avec la participation de l'ensemble des secteurs et entités concernés. Cette stratégie vise à renforcer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel, à renforcer les ressources humaines et techniques, à accompagner les professionnels assujettis, à prévenir des risques par une meilleure connaissance des acteurs, à optimiser la supervision et à poursuivre la coordination nationale et la coopération internationale ainsi que l'amélioration du cadre de la lutte contre le financement du terrorisme. En poursuivant cette coopération constructive avec le GAFI et ses partenaires internationaux, l'Algérie confirme sa détermination à s'aligner sur les meilleures pratiques internationales et à garantir la résilience et la transparence de son système financier. **I.B.**

## PRIX DE LOGEMENTS

### L'Algérie parmi les dix pays les plus abordables au monde

Cinq pays arabes figurent parmi les dix pays où les prix de logements sont les plus bas au monde, selon un récent rapport publié par le site australien « Finder », spécialisé dans les comparaisons numériques. Ce classement, basé sur les statistiques de l'année 2023, met en lumière une tendance marquée par la baisse significative des prix des logements dans certains pays, notamment en raison de la dévaluation de leurs devises locales. En tête de ce classement mondial, on trouve l'Égypte, avec le prix moyen d'un appartement estimé à 31 208 dollars. Ce résultat s'explique en grande partie par la forte dépréciation de la livre égyptienne face au dollar américain, rendant ainsi l'immobilier particulièrement accessible pour les investisseurs locaux et étrangers. La crise économique qui secoue le pays a largement contribué à cette chute, offrant néanmoins des opportunités dans le secteur immobilier. La Tunisie se place à la cinquième position, avec un prix moyen de 52 014 dol-

lars pour un appartement, suivie par la Palestine au septième rang avec un prix moyen de 58 515 dollars. L'Algérie, quant à elle, occupe la neuvième place, ex æquo avec le Kenya, avec un prix de 66 318 dollars. Enfin, la Jordanie ferme la marche à la dixième place avec un coût moyen de 70 219 dollars. Le classement présente également des pays non arabes, comme le Pakistan, le Venezuela, et le Bangladesh, qui se positionnent respectivement en deuxième, troisième et quatrième positions. Ces pays, bien que connaissant des contextes économiques différents, partagent des facteurs similaires influençant la baisse des prix de l'immobilier, tels que des difficultés économiques et des fluctuations monétaires importantes. Ce rapport montre que les marchés immobiliers de plusieurs pays arabes offrent des opportunités intéressantes pour les acheteurs en quête de logements abordables, malgré les défis économiques que ces pays traversent actuellement.

## CELA TRADUIT UNE VOLONTÉ POLITIQUE

### Le réseau associatif de lutte contre le néocolonialisme est né

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, vient d'annoncer le lancement du réseau associatif de lutte contre le néocolonialisme international. C'est à l'occasion d'une rencontre organisée au palais de la culture Moufdi Zakaria, en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, dont le thème s'est articulé autour du rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire historique, que l'annonce de la création de ce réseau associatif a été faite. Benbrahim s'est réjoui de cet acquis qui s'inscrit dans le cadre des instructions du chef de l'Etat visant à promouvoir la mémoire et la protéger contre les manipulations externes. « Ce réseau n'est autre qu'une traduction de la volonté politique qui veille à la préservation du patrimoine historique, notamment en ces temps marqués

par un impérialisme agressif et une mondialisation galopante qui influent et menacent le développement et la stabilité des Etats », a soutenu le président de l'ONSC. Pour marquer cet événement qui intervient à quelques jours des festivités du 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le président de l'Observatoire a tenu à rappeler les sacrifices consentis par les valeureux martyrs et fondés sur les principes adoptés par le groupe des 6 et des 22, « lesquels constituent une fierté pour les Algériens ». Il a fait remarquer que l'Algérie d'aujourd'hui est déterminée à poursuivre la bataille du développement et de l'unité nationale, pour contrer la domination de l'Occident sur les pays du Sud et qui s'opère à travers des agendas spécifiques ciblant les constantes et les richesses des nations.

## SECTEUR DES TRANSPORTS

## 7,83 milliards de DA en dépenses d'investissement

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a affirmé, lundi à Alger, que le budget proposé pour le secteur dans le projet de loi des finances (PLF 2025) priorisait le développement des infrastructures de base et des structures d'accueil en vue d'assurer le transport des personnes et des marchandises, d'améliorer la qualité des prestations et de répondre à la demande croissante pour les différents modes de transport.

Lors d'une séance de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du PLF 2025 tenue sous la présidence de Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé qu'un montant total de 42,95 milliards de DA a été alloué en tant qu'autorisations d'engagement pour la réalisation des programmes de son département ministériel, dont 7,83 milliards de DA pour les dépenses d'investissement.

Ces dépenses d'investissement concernent notamment les nouveaux projets tels que la mise à jour des plans directeurs relatifs aux transports ferroviaires, aux ports et aux aéroports, la réhabilitation de plusieurs aéroports, le renforcement et l'extension des systèmes de vidéosurveillance et de caméras thermiques dans les aéroports, ainsi que l'élaboration d'une étude pour les protéger des inondations, sans oublier la modernisation du réseau

électrique, de l'assainissement et des systèmes anti-incendie dans les aéroports. Evoquant les dépenses des employés, le ministre a souligné qu'un montant de 4,49 milliards de DA a été alloué pour couvrir les salaires des employés au niveau de l'administration centrale, dont 830 millions de DA pour l'administration centrale et 3,66 milliards de DA pour les services décentralisés. En revanche, un montant de 200,15 millions de DA a été consacré aux dépenses de gestion des services, réparti entre 95,54 millions de DA pour la gestion des services de l'administration centrale, et 104,61 millions de DA pour la gestion des services décentralisés, selon M. Zahana. Quant aux dépenses de transfert pour l'année 2025, le ministre a précisé qu'un montant de 30,43 milliards de DA a été réservé pour couvrir les dépenses de contribution de l'Etat au titre des incidences du service public, réparties comme suit: 17 milliards de DA pour la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), 12 milliards de DA pour Air Algérie, 600 millions de DA

pour Tassili Airlines, et 6 millions de DA à l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA). Ainsi le montant total des crédits de paiement pour le portefeuille de programmes du ministère des Transports, au titre du PLF 2025, s'élève à 75,63 milliards de DA.

Par ailleurs, le ministre a précisé que dans le cadre du PLF 2025, deux articles relatifs aux taxes parafiscales, ont été proposés. Le premier article concerne la redevance de contrôle d'approche pour l'usage des installations et services de navigation aérienne, appliquée à tous les aéronefs bénéficiant de ce contrôle, calculée sur chaque décollage d'aéronef, et perçue par l'ENNA, afin d'assurer son équilibre financier. Le deuxième article concerne la redevance au bénéfice de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), en vue de protéger les droits des passagers et les prestations qui leur sont fournies, afin d'assurer les ressources indispensables à cette Agence et de lui permettre d'accomplir ses missions en matière de sécurité, de contrôle, de supervision et d'or-

ganisation du secteur de l'aviation. La redevance, supportée par les passagers, s'applique à toutes les dessertes aériennes domestiques ou vers un aéroport international, et sera perçue par les compagnies nationales d'exploitation des services aériens, les compagnies transport aérien étrangères et tout exploitant d'avions. Cette redevance sera versée à l'ANAC, à la fin de chaque mois, avec un montant fixé en HT, de 100 DA pour les voyageurs à destination d'un aéroport algérien, depuis les aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Hassi Messaoud, Béjaïa, In Amenas, Ghardaïa, Tamanrasset, Tlemcen et Annaba, et de 75 DA depuis d'autres aéroports algériens.

Quant aux voyageurs à destination d'aéroports étrangers, la redevance est fixée en HT à 400 DA depuis l'aéroport d'Alger, à 300 DA depuis les aéroports de Constantine, Oran, Hassi Messaoud, Béjaïa, In Amenas, Ghardaïa, Djanet, Tlemcen, Annaba, Chlef et Sétif, et à 200 DA depuis d'autres aéroports algériens.

MESSAOUD BELAMBRI, PRÉSIDENT DU SNAPO, AU SUJET DES RUPTURES DE STOCKS DE MÉDICAMENTS :

## Il y a « plusieurs raisons » à l'origine du problème

Le président du syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), M. Belambri, réagit, dans cet entretien, aux dernières décisions du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, annoncées contre les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions ou ruptures d'approvisionnement de certains médicaments.

Entretien réalisé par Inès B.

**L'EXPRESS: LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE ANNONCE UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES POUR ÉVITER TOUTE PÉNURIE DANS L'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS. DES SANCTIONS SONT ANNONCÉES CONTRE TOUTES LES PRATIQUES COMMERCIALES SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER DES TENSIONS OU RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT DE CERTAINS MÉDICAMENTS. QUEL COMMENTAIRE FAITES-VOUS À CE SUJET?**

Mesaoud Belambri: Nous enregistrons souvent des ruptures de stocks de certains médicaments, d'autres produits se retrouvent également sous tension, ce qui équivaut pratiquement à une rupture, puisque ces produits ne sont plus disponibles en quantité suffisante et de manière irrégulière. Malheureusement, cette situation se traduit sur le terrain par des pratiques qui pénalisent le pharmacien et diminuent ses capacités à renouveler son stock ou à mettre le médicament à la disposition des patients, car souvent on constate l'apparition de pratiques interdites par la loi comme la vente concomitante ou en "packs". Le pharmacien se retrouve alors avec des stocks proches de la péremption ou obligé d'acheter des produits dont il n'a guère besoin. Aussi certains fournisseurs procèdent à une rétention de stock ou à une ségrégation entre pharmaciens en fonction de leurs

chiffres d'affaires ou du volume de la commande passée. Ceci dit, le médicament est un produit de santé, et le pharmacien un professionnel de santé régi par un code de déontologie. Le pharmacien ne peut commander que des produits qui sont souvent demandés dans son environnement médical, et ne peut dispenser également que des produits qui font l'objet de prescription médicale. Les plus hautes autorités du pays ont réagi ces dernières semaines face à cette pénurie qui devient menaçante et un véritable problème de santé publique. Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, face à l'ampleur que menaçait de prendre ce phénomène de la rupture a décidé de renforcer les moyens de régulation, d'où le communiqué émis le 22 octobre en direction des établissements pharmaceutiques, avec un appel aux pharmaciens pour qu'ils dénoncent toute pratique illégale. Il faut savoir que le nombre des produits en rupture ou sous tension oscille souvent entre 40 à 80 DCI.

**QUELLES SONT, À VOTRE AVIS, LES VRAIES RAISONS QUI FONT QUE LA PÉNURIE DE CERTAINS MÉDICAMENTS PERSISTE?**

Il y a plusieurs raisons qui sont derrière les ruptures sachant que le marché actuellement est couvert au mois à hauteur de 70% par la production nationale, nous citerons l'abandon par les producteurs de plusieurs médicaments car ces produits ne sont pas rentables, leur prix public appliqué (PPA) est bien en dessous du coût de revient, c'est le cas de plusieurs sirops par exemple Aussi certains producteurs n'arrivent pas à satisfaire la demande locale car leurs capacités de production sont inférieures à la demande nationale ; mais ils travaillent quand même à flux tendu pour honorer les besoins du marché.

La fermeture de certaines unités de fabrication a également influé sur la disponibilité des médicaments, mais aussi la matière première qui entre dans la pro-

duction de certains médicaments se trouve indisponible ou sous tension à l'échelle internationale, et souvent ce sont les grandes multinationales qui s'accaparent cette matière première. Certains médicaments sont également objet de rupture au niveau mondial Il faut aussi noter que beaucoup de produits importés ne sont pas disponibles pour diverses raisons: parfois il y a un seul producteur au monde du produit demandé, ou que les produits en questions ont vite été écoulé sur le marché local ; et qu'il faut attendre la signature d'un programme complémentaire pour procéder à une nouvelle importation Il y a également plusieurs producteurs qui ont un problème de bioéquivalence concernant des produits classiques connus depuis des dizaines d'années, mais dont l'enregistrement ne peut être effectué; et ceci se traduit par des pénuries alors que leur mise sur le marché peut être immédiate si des autorisations administratives délivrées à titre dérogatoire sont délivrées.

**QUE PROPOSE LE SNAPO POUR Y FAIRE FACE ?**

Parmi les solutions qui peuvent être proposées, la numérisation du secteur et le

suivi des opérations au sein de la chaîne, au niveau de l'importation ou la production ainsi que de la distribution, instaurer des programmes d'urgence d'importation en cas de défaillance de la production ou de l'insuffisance des programmes déjà attribués et multiplier les opérations de contrôle pour vérifier les stocks réels, le rythme de la production, ou le respect des programmes approuvés et actualisation des prix en fonction des données économiques actuelles. Il faut aussi autoriser la mise sur le marché de produits classiques et connus pour avoir été utilisés durant des dizaines d'années par simple dérogation de l'ANPP sans les soumettre obligatoirement à des études de bioéquivalence. L'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques joue un grand rôle dans l'anticipation face aux ruptures, ainsi que la plateforme numérique "requete. medic" mise en place par le ministère de l'Industrie et la Production pharmaceutique. Cela permet aux différents acteurs et intervenants du secteur pharmaceutique de conjuguer leurs efforts afin de lutter contre les ruptures et stabiliser le marché.

I. B.

AQS

## Exportation de 800 000 tonnes de produits sidérurgiques prévue à fin 2024

L'entreprise Algerian Qatari Steel (AQS), basée à Bellara (Jijel), prévoit l'exportation de 800 000 tonnes de produits sidérurgiques, d'ici à la fin 2024, a indiqué, lundi, son directeur général-adjoint, Sofiane Chaib Setti. «Algerian Qatari Steel prévoit un volume d'exportation, d'ici à la fin de l'année en cours, de 800 000 tonnes de produits sidérurgiques pour 480 millions de dollars», a déclaré le même responsable à l'APS, soulignant que cela représente une augmentation de 100 000 tonnes par rapport à 2023. «Malgré la jeunesse de l'entreprise, aussi bien dans le domaine de la production

que de l'exportation, AQS a réussi, grâce aux efforts de ses travailleurs et de ses cadres, à imposer le produit algérien sur les marchés internationaux, dans plus de 30 pays», a encore indiqué M. Chaib Setti. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique des autorités suprêmes du pays visant à diversifier les exportations et à sortir de la dépendance aux hydrocarbures, selon le même responsable qui a rappelé que l'entreprise a récemment réussi à obtenir plusieurs certifications internationales qui lui permettent d'exporter ses produits dans de nombreux pays.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de la Santé**  
**Etablissement Public Hospitalier Chlef Ouled Mohamed**  
**N.I.F: 000 702 019 020 165**

**\* Avis d'attribution provisoire \***

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01 - 2024 paru dans les journaux **الاصوات** et **L'EXPRESS** en date du 30 décembre 2023 concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires au titre de l'année 2024 au profit de l'Etablissement Public Hospitalier Chlef Ouled Mohamed séparés en six (06) lots, qu'à l'issue de l'annulation de l'attribution provisoire et la réévaluation des offres, il a été déclaré l'attribution comme suit :

Lots	Commissionnaires	Note technique	Délai de livraison	Montant minimum de l'offre après correction	Montant maximum de l'offre après correction	Critère du choix
<b>Lot N° 01:</b> Fruits et légumes.	<b>BERROUBA Maamar</b> Commerce en détail alimentation générale Chlef N.I.F: 197102120202259.	55 Points	24 Heures	6 535 500,00	11 869 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disant parmi les offres qualifiées techniquement
<b>Lot N° 02:</b> Alimentation générale.	<b>KHERROUBI Mohammed</b> Commerce en détail alimentation générale Chlef. N.I.F: 197502080028929.	55 Points	24 Heures	6 432 100,00	8 468 610,00	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disant parmi les offres qualifiées techniquement

Tous candidat et soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature, offre technique et financière, est invité à se rapprocher du bureau des marchés de la direction de l'Etablissement dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 30/10/2024

ANEP : N° 2416034041

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de la Santé**

**Direction de la Santé et de la Population Laghouat**  
**Etablissement Hospitalier Spécialisé**  
**El Hakim Saadane Laghouat**

**Avis de Recrutement**

Etablissement Hospitalier Spécialisé El Hakim Saadane Laghouat lance une opération de recrutement par voie de concours sur épreuves pour l'accès aux grades suivants :

grade	mode de recrutement	condition de recrutement	Lieu de travail	nbr	autres conditions
<b>Médecin Généraliste de santé publique</b>	<b>CONCOURS SUR TITRE</b>	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.	EHS laghouat	02	
<b>Biologues 2<sup>ème</sup> Degré</b>	<b>CONCOURS SUR EPREUVES</b>	Les candidats titulaires d'une Master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent. - Microbiologie, parasitologie - physiologie animale - Génétique- biologie de la reproduction - biologie cellulaire- biochimie - Neurobiologie moléculaire - physiologie - pathologie- Génie Biologique,- Ecologie et environnement contrôle de qualité et analyse,- Ecologie animale,- sciences du végétal et biotechnologie,- Génie pharmacologique et biochimique	Etablissement Hospitalier Spécialisé El Hakim Saadane Laghouat	01	

**Constitution du dossier :**

- Une demande manuscrite (Préciser le poste, l'adresse, le numéro téléphone)
  - Copie du diplôme avec Relevé des notes de cursus universitaire.
  - Copie de carte d'identité nationale.
  - 02 photos d'identités
  - 02 enveloppes timbrées libellés à l'adresse du l'intéressé.
  - Certificat de résidence.
  - Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation vis-à-vis du service national.
  - Fiche de renseignement remplis par le candidat délivré par l'établissement
- le cas échéant**
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle
  - dans la spécialité dument visée par l'organe de sécurité sociale
  - pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
  - Une attestation justifiant la période de travail effectuée dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes
  - diplômes et précisant l'emploi occupé
  - Attestation de fils de chahid ou veuve de chahid ou extrait du membre à L'ALN ou OCFLN (si disponible)

- Tout document justifiant le suivi d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité
  - Tout document relatif aux travaux et études réalisés dans la spécialité.
  - Autorisation de participation au concours
  - Engagement de démission visée par l'employeur (candidat fonctionnaire)
- tout candidat admis définitivement doit compléter son dossier par les documents suivants :**
- un extrait de naissance ou fiche familiale pour les candidats mariés
  - deux certificats médicaux d'aptitude
  - certificat de nationalité
  - Casier judiciaire (n°03) en cours de validité.
  - **N.B :** les Dossiers de candidature sont déposés ou envoyés par courrier au siège de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé El Hakim Saadane Laghouat cité docteur saadane Laghouat dans un délai ne dépassant pas les 15 jours ouvrables à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux
  - **Observation :** les dossiers incomplets ou arrivés hors délai d'inscription ne seront pas pris en considération (les dossiers envoyés par email ne sont pas acceptés).

L'EXPRESS DU 30/10/2024

ANEP : N° 2416034098

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**LA WILAYA DE OUARGLA**  
**DIRECTION DE L'EDUCATION**  
**Numéro d'identification fiscale**  
**098230019000243**

**AVIS D'ATtribution PROVISoire DE PROJET DE MARCHÉ**

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2024  
Lance aux journaux suivants \* journal **Elwahaat Alyoum** en arabe en date de 01/09/2024 et journal **L'EXPRESS** en français en date de 01/09/2024  
Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant des marchés publics et délégation de service public.  
La direction de l'éducation de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire de projets suscite au:

**Projet : «Equipement d'un Collège Type B5/200R A Ain Beida (cité mesrouk el hadj)»**

Désignation du projet	Entreprise Retenue Provisoirement	Numéro d'identification fiscale	Montant du DA en (TTC) avant correction	Montant du DA en (TTC) après correction	NOTE	SFO
01: Equipements Scolaires et pédagogique.	BEGAGA à menuiserie générale	00030019006169	7.322.308,00	7.322.308,00	100	
02: Equipements bureautiques et informatique	CHELGHOUH REDHA	198039010438626	8.512.070,00	8.512.070,00	92	
03: Equipements climatisation et chauffage	Espoir du Sud	0083001241074230001	9.982.910,00	9.982.910,00	87,38	
04: Equipements de cuisine	Chayae Ahmed	196939010152626	3.643.577,70	3.643.577,70	91	

**Projet : «Equipement d'un Collège Type B5/200R A El Bour Commune De N'goussa »**

Désignation du projet	Entreprise Retenue Provisoirement	Numéro d'identification fiscale	Montant du DA en (TTC) avant correction	Montant du DA en (TTC) après correction	NOTE	SFO
01: Equipements Scolaires et pédagogique.	BEGAGA à menuiserie générale	00030019006169	7.486.528,00	7.486.528,00	100	
02: Equipements bureautiques et informatique	CHELGHOUH REDHA	198039010438626	11.327.603,00	11.327.603,00	92	
03: Equipements climatisation et chauffage	Espoir du Sud	0083001241074230001	11.078.900,00	11.078.900,00	87,38	
04: Equipements de cuisine	Chayae Ahmed	196939010152626	3.643.577,70	3.643.577,70	91	

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et tout soumissionnaire intéressé de connaître ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher. la direction de l'éducation de la wilaya de Ouargla dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offre.  
Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

L'EXPRESS DU 30/10/2024

ANEP : N° 2430005478

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA: BORDJ -BOU -ARRERIDJ**  
**DAIRA : MANSOURA**  
**COMMUNE: MANSOURA**  
**N°: 02 /2024**

**Matricule Fiscale : 0 984 3404 50670 27**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mansoura lance un Avis d'Appel d'offre Ouvert en vue de Réaliser le marché Suivant :

**Approvisionnement les cantines scolaires en produits alimentaires pour l'année 2025.**

**Lot n 01 : Viandes rouge et blanche et oeufs**

**Lot n 02 : Alimentation générale (Aliments généraux stockables + lait et ses dérivés, pains, fruits et légumes)**

**Aux Profit des écoles Suivantes:**

01-École Ben Seghir Ali 07- École Les Frères Belattar 13-École Marchouh Ali 19- École Chelagha Rabie  
02-École Marieche Abdullah 08- École Bousof Saïd 14-École Boussaid Med Arzuki 20-École Soualah Belkacem  
03-École Mekki Ibrahim 09-École Ben Hacen Rabah 15-École Les Frères Salihi 21-École Bougoun Ahmed  
04-École Hamraoui Slimane 10-École Rouabhi Mesoud 16-École Ahmed Yahyoui Rabah 22- Nouvelle École boudjebha  
05-École Ayadi Mohamed 11-École Les Frères Meziani 17-École Ali Saïd  
06-École Beldjoudi Aïssa 12-École Bensidhoum Aïssa 18-École les Frères Medjaour

Les opérateurs publics et privés intéressés par ce présent avis d'appel d'offres Ouvert qualifiés dans le domaine des ventes disposant d'un vente (gros ou détail) ; peuvent retirer les cahiers de charges auprès du service des marchés de la commune de MANSOURA contre paiement des droits de soumission de la somme de trois mille ( 3.000.00) DA versés au profit du trésorier intercommunal de MANSOURA. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

**A- Le dossier de candidat**

- une déclaration de candidature,
- une déclaration de probité,
- Carte d'enregistrement fiscal
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Copie de dépôt des comptes sociaux
- Attestation de mise à jour CNAS -CASNOS
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ; des soumissionnaires.

A/ Capacités professionnelles : - Registre électronique du commerce dans la spécialité.  
B/Capacité financière : Bilans financiers les 03 années dernières (2021-2022-2023) visés par service d'impôts ou C20.

C/ Capacités techniques : Un acte de propriété ou un acte de location d'un local commercial .

**L'offre Technique :**

- Une déclaration à souscrire dument remplie, signée, cachetée et datée.
- L'instruction aux soumissionnaires doit être signée et paraphée
- Une mémoire technique signée et paraphée

**B- L'offre Financière :**

- Lettre de soumission remplie et signée. - Bordereau des prix unitaires signé.
- Devis quantitatif et estimatif signé.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'APC de Mansoura sous triple enveloppes cachetées et fermées (offre technique et offre financière et dossier de candidat). L'enveloppe extérieure doit être anonyme ne portant que la mention suivante:

**A Monsieur le Président de l'APC de Mansoura**

**Avis d'Appel d'offre Ouvert du projet -**

**-Soumission à ne pas ouvrir - sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des plis .**  
La date limite de réception des offres est fixée le huit (08) jour à 11 h 00 à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Les soumissionnaires resteront engagés à leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres  
L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 11:00 au siège de L'APC. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis  
**Vous pouvez voir les annonces sur le site suivant :WWW.BIBANS-INFO.GOV.DZ**

L'EXPRESS DU 30/10/2024

ANEP : N° 2416034052

DJANET

# Didouche appelle à la promotion du tourisme saharien

**Mettant en valeur les potentialités touristiques dont regorge cette jeune wilaya du pays à même d'assurer le succès de la saison touristique saharienne 2024/2025, le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux artisans pour prendre part aux différentes manifestations et expositions internationales à l'effet de promouvoir les atouts d'artisanat que recèle l'Algérie.**

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mokhtar Didouche, a plaidé, lundi depuis la wilaya de Djanet, pour l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien, à l'effet d'impulser le secteur du tourisme dans les wilayas du Sud du pays. "Il appartient aux responsables et partenaires du secteur du tourisme d'œuvrer à l'intensification des opportunités de médiation du tourisme saharien à l'effet d'impulser le tourisme dans les régions du Sud du pays", a souligné M. Didouche lors de sa visite de travail dans la région. Mettant en valeur les potentialités touristiques dont regorge cette jeune wilaya du pays à même d'assurer le succès de la saison touristique saharienne 2024/2025, le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux artisans pour prendre part aux différentes

manifestations et expositions internationales à l'effet de promouvoir les atouts d'artisanat que recèle l'Algérie.

"La perle du Tassili N'Ajjer renferme un riche patrimoine d'artisanat d'où l'importance de le préserver", a indiqué M. Didouche, avant d'appeler à la formation des artisans en vue d'assurer la pérennité de ce legs et l'encouragement des associations artisanales activant dans cette wilaya. Mettant à profit sa tournée dans la wilaya de Djanet, le ministre a présidé, en présence des autorités locales, une cérémonie de remise des autorisations d'exploitation à deux nouvelles agences de tourisme et de voyages avant de suivre un exposé faisant le point sur la situation du secteur du tourisme et de présider une rencontre avec les responsables des agences de tourisme et de voyages. Cette rencontre a été mise à profit par les respon-



sables pour soulever une série de questions dont notamment la suggestion d'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne Rome (Italie) à Djanet (Algérie) et la révision du billet de voyage de la desserte Paris (France) et Djanet. En réponse à ces questions et autres, le ministre a soutenu que ces préoccupations requièrent la coordination avec d'autres secteurs, avant d'ajouter que le secteur du tourisme de la wilaya connaît, à la lumière des facteurs encourageants, une "avancée" qu'il appartient

aux propriétaires des agences de tourisme et de voyages de fournir davantage d'efforts pour promouvoir le tourisme saharien. Poursuivant sa tournée dans la région, M. Didouche a visité le musée de Djanet, ses pavillons et composantes, anciens objets, pierres, objets fossiles, espèces faunistiques et floristiques ayant peuplé la région, en sus du volet culturel traitant les anciennes civilisations. De même, il s'est enquis du guichet unique composé des divers partenaires du secteur

du tourisme et de l'artisanat, et du visa de régularisation prônée par l'Etat en direction des touristes étrangers désirant se rendre aux régions touristiques de Djanet, avant de visiter le centre de l'artisanat de Djanet. Le ministre du tourisme et de l'artisanat a, au terme de sa visite dans la région, inspecté la zone touristique "Djorf Amoud", (60 km du chef lieu de wilaya), où il a pris connaissances d'un camp touristique monté par un opérateur touristique privé.

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À SOUK AHRAS

## Nécessité d'améliorer la qualité du service public

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a souligné, lundi à Souk Ahras, que l'amélioration de la qualité et du rendement du service public "reste tributaire d'une évaluation périodique des prestations fournies aux citoyens". La performance du service public et son évaluation "ne sont mesurables que par les résultats obtenus", a indiqué M. Ammour lors d'une visite du siège de la conservation foncière de la wilaya, avant d'ajouter que cela permet à l'administration publique de "s'engager dans une démarche évolutive continue" en vue d'améliorer les prestations. Le même responsable a également suivi un exposé sur les étapes de préparation et de mise à disposition des actes fonciers dans la wilaya de Souk Ahras, leur délivrance en un temps record et les différentes facilités accordées aux citoyens dans ce domaine. Cette visite a été l'occasion pour les citoyens de la wilaya d'échanger directement avec le Médiateur de la République et d'exprimer

leurs préoccupations quant à l'amélioration de leurs conditions de vie. Inspectant les projets d'aménagement urbain dans les cités du 20-Août, Gouisssem-Abdelhak et Tagtaguia, au chef-lieu de wilaya, le Médiateur de la République a indiqué que ces réalisations sont "un signe de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au service du citoyen", ajoutant que des efforts continueront d'être déployés pour "assurer une meilleure prise en charge des préoccupations de la population". Au siège de la commune de Machrouha, où il a inspecté les conditions de prise en charge des requêtes des citoyens, M. Ammour a souligné qu'il est "nécessaire d'adopter une nouvelle approche à même de consacrer l'éthique professionnelle dans les administrations et les institutions publiques, en se fondant sur des mécanismes efficaces visant à faire accomplir à l'employé les tâches qui lui sont assignées conformément à ses devoirs profession-

nels, et à consolider la culture du service au citoyen, ainsi qu'à améliorer le rendement de ces structures à travers l'évaluation périodique de leur travail". Le médiateur de la République poursuivra sa visite de terrain par l'inspection des conditions de scolarisation des élèves de l'école Balout-Khemissi, dans la mechta d'Ain Chekaa (commune de Hanancha), pour se rendre ensuite dans la commune de Hedada où il s'enquerra de l'avancement des projets de construction d'un hôpital de 60 lits et d'un puits profond, engagés dans le cadre du programme d'urgence de développement, avant de rencontrer des citoyens de la région pour écouter leurs préoccupations.

M. Ammour avait entamé sa visite à Souk Ahras par l'inauguration, au siège de la radio régionale de Souk Ahras, d'une grande salle d'activités dotée d'un studio pour des séances interactives avec le public. Le Médiateur de la République et la délégation qui l'accompagne s'y sont

également recueillis et assisté à la levée des couleurs nationales à l'occasion du 62e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la radio et la télévision algériennes.

ORAN

## Relogement de 20 familles à Bir El-Djir

Les services de la wilaya d'Oran ont procédé, dimanche dernier, au relogement de 20 familles occupant des bâtisses précaires situées au niveau de la Délégation communale d'El-Othmania, dans des logements publics locatifs (LPL), implantés dans la commune de Bir El-Djir. L'opération intervient en application des directives du wali d'Oran, Saïd Sayoud. Les 20 familles ont été relogées dans des LPL réalisés au niveau du site dit des 1.201 logements de la cité « Pépinière », dans la commune de Bir El-Djir. A cet effet, d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés, lors de cette opération, qui a eu lieu en présence des autorités locales. A noter que les bâtisses précédemment occupées par les familles concernées, construites en structures métalliques, seront démolies. Cette opération s'inscrit dans le cadre du relogement des familles habitant des constructions en préfabriqué. Le site des 1.201 logements publics locatifs de la cité « Pépinière », qui abrite les familles de la cité communément appelée « Batimate Taliane », qui y ont été relogées, il y a trois ans, est doté de tous les équipements et infrastructures nécessaires, à l'instar des espaces verts, des aires de jeu pour les enfants et des établissements scolaires.

TLEMCCEN

## Plusieurs projets inaugurés ou lancés

Dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, les autorités locales de la wilaya de Tlemcen ont procédé, dimanche dernier, en compagnie de membres de la famille révolutionnaire, à l'inauguration de plusieurs infrastructures scolaires et à la pose de la première pierre de chantiers de réalisation de logements et d'infrastructures de santé, répartis à travers plusieurs communes. Deux lycées, le premier baptisé du nom de Malek Bennabi et le second baptisé du nom de Sidjil-massi Belkacem, situés respectivement dans la commune de Sidi El-Abdelli et à

la cité Abou Tachfine, dans la commune de Tlemcen, programmés pour la rentrée scolaire de cette année, ont été inaugurés. D'autre part, le nouveau siège de la daïra de Chetouane et la polyclinique réalisée dans la commune de Amier, baptisée du nom du Chahid « Feroui Seghir », ont été également inaugurées à cette occasion, marquée également par la pose de la première pierre des chantiers de réalisation d'une polyclinique implantée au quartier « El-Hamri », dans la commune de Chetouane, et de 30 logements promotionnels aidés (LPA), situés à la cité « Ouzidane », dans la même collectivité locale. Les cérémonies ont aussi

donné lieu à la baptismation du nom du Moudjahid « Angadi Benziane » de la cité AADL, située à Oued Boudjmil, dans la commune de Mansourah, ainsi qu'à la baptismation d'un collège d'enseignement moyen du nom du Moudjahid « Chouiah Ahmed » et d'un groupe scolaire situé dans le même ensemble immobilier au nom du Chahid « Guiri Ahmed ». Lors de la même cérémonie, des familles Moudjahidine et de Martyrs ont été honorées par les autorités locales, qui ont rendu des visites aux Moudjahidine Mesmoudi Hocine et Bakhti Boumediene, ainsi qu'à la famille du Chahid Mimoune Kaddour, dans la commune de Amier.

EN ÉLIMINANT LES ANTIGÈNES A ET B

# Un cocktail d'enzymes bactériennes permet de produire du sang universel

Pour la première fois, les nouveaux cocktails enzymatiques éliminent non seulement les antigènes A et B, mais également la plupart des variantes étendues qui n'étaient auparavant pas reconnues comme problématiques pour la sécurité transfusionnelle.

L'accès au sang en quantité et en qualité suffisantes est un défi majeur pour l'Algérie et pour de nombreux pays dans le monde. Le sang universel pourrait justement remédier au problème du manque de donneurs. Des chercheurs ont mis au point une nouvelle méthode permettant de convertir les groupes sanguins. Ils ont identifié un cocktail d'enzymes produit par une bactérie du microbiote intestinal capable d'éliminer les antigènes A et B des groupes sanguins et produire ainsi du sang universel. Les enzymes agiraient également sur leurs variantes reconnues depuis peu comme déterminantes pour la sécurité des transfusions sanguines. Bien que les résultats soient encore préliminaires, l'approche pourrait améliorer considérablement l'accès aux dons de sang universel. Chez les humains, les quatre groupes sanguins sont déterminés par des antigènes spécifiques (ABO A, B, AB et O) présents à la surface des globules rouges. Récemment, des variantes comportant des extensions glucidiques spécifiques ont également été identifiées. La compatibilité entre les donneurs et les receveurs pour les transfusions sanguines et les dons d'organes dépend de ces antigènes. Si les groupes sanguins ne correspondent pas, cela enclenche une réponse immunitaire potentiellement mortelle chez le receveur. Afin d'anticiper les besoins, chaque don de sang est analysé par les laboratoires pour identifier ces antigènes, ainsi que d'éventuels marqueurs pathologiques et traces de toxines. Cependant, il existe actuellement une pénurie mondiale de sang de donneur en raison du vieillissement de la population mondiale et de l'augmentation de la demande — sans compter que les poches de sang ne se conservent que 42 jours au maximum. Afin d'y remédier, les recherches se concentrent sur la conversion enzymatique des antigènes A et B vers le groupe O. Le groupe O n'exprime que les antigènes précurseurs de A et B (antigènes H) et peut ainsi être un donneur universel. La conversion de ces deux groupes sanguins permettrait de réduire considérablement les coûts et la logistique liés au prélèvement et au stockage de dons



de sang de quatre groupes différents. De plus, l'augmentation des dons de sang universel réduirait le gaspillage lié aux incompatibilités. « Lorsque nous pourrions créer du sang ABO universel, nous simplifierions la logistique de transport et d'administration de produits sanguins sûrs, tout en minimisant le gaspillage de sang », explique dans un communiqué de l'Université Technique du Danemark (DTU), Martin L. Olsson, de l'Université de Lund en Suède. Dans cette vision, différentes enzymes ont été identifiées pour éliminer efficacement les antigènes A et B. En effet, la conversion enzymatique des antigènes sanguins a été proposée il y a plus de 40 ans. Cependant, des problèmes d'incompatibilité inexplicables persistent, entravant ainsi leur application clinique. Olsson et ses collègues du DTU proposent un nouveau cocktail enzymatique qui pourrait enfin permettre de surmonter ces obstacles.

## BIENTÔT DES DONNEURS UNIVERSELS DU GROUPE B ?

Afin d'identifier de nouvelles enzymes pouvant cibler les antigènes A et B, les

chercheurs de la nouvelle étude se sont concentrés sur celles produites par l'*Akkermansia muciniphila*. Il s'agit d'une bactérie présente naturellement dans notre microbiote intestinal et qui se nourrit des molécules glucidiques complexes présentes au niveau de la muqueuse intestinale. Parmi ces molécules figurent des composés dont la structure est étroitement similaire à celle des antigènes A et B à la surface des globules rouges. Les chercheurs ont alors émis l'hypothèse selon laquelle les enzymes de la bactérie pourraient également les dégrader. « La particularité de la muqueuse est que les bactéries capables d'y vivre disposent souvent d'enzymes spécialement conçues pour dégrader les molécules glucidiques du mucus qu'elle sécrète, parmi lesquelles figurent les antigènes du groupe sanguin ABO », explique Maher Abou Hachem du DTU, qui a codirigé l'étude — publiée dans la revue *Nature Microbiology*. Une récente recherche distincte suggère d'ailleurs qu'*A. muciniphila* est impliquée dans l'hémato-poïèse extramédullaire, un mécanisme visant à compenser l'insuffisance de production de cellules sanguines. Les anti-

gènes du groupe sanguin ABO présents à la surface des globules rouges se trouvent également sur la couche muqueuse qui tapisse la surface de l'intestin. Les chercheurs ont exploité une bactérie intestinale humaine spécialisée et sa capacité à utiliser ces antigènes comme nutriments pour découvrir et développer deux mélanges d'enzymes qui convertissent les globules rouges des groupes A et B en sang de donneur universel. Afin de tester leur hypothèse, les chercheurs ont testé 24 enzymes différentes produites par la bactérie, pour traiter des centaines d'échantillons de sang. Contrairement aux études précédentes, les essais ont été réalisés dans des conditions douces et sans additifs pour stimuler l'activité enzymatique — ce qui en améliore la viabilité clinique. Ils ont ainsi constaté que deux mélanges d'enzymes étaient particulièrement efficaces pour dégrader non seulement les antigènes A et B conventionnels, mais également les variantes étendues récemment décrites — une première pour ce type de procédé. Selon les estimations de l'équipe, environ 18 et 8 mg d'enzymes sont suffisants pour convertir une unité (environ 200 ml) de globules rouges A et B (respectivement). « Pour la première fois, les nouveaux cocktails enzymatiques éliminent non seulement les antigènes A et B, mais également la plupart des variantes étendues qui n'étaient auparavant pas reconnues comme problématiques pour la sécurité transfusionnelle », indique-t-on. Toutefois, alors que les résultats suggèrent qu'il est bientôt possible de produire du sang universel à partir de donneurs du groupe B, davantage de recherches sont nécessaires pour la conversion du groupe A, qui est plus complexe, ont précisé les experts. La présente étude ne fait pas état des interactions éventuelles des enzymes avec le facteur Rhésus, qui, lui aussi, est déterminant pour la sécurité des transfusions. Néanmoins, les chercheurs prévoient d'explorer plus avant les éventuels obstacles au cours des trois prochaines années, avant de passer aux essais cliniques. Une demande de brevet a déjà été déposée pour leur cocktail d'enzyme et leur protocole de traitement. **A.B.**

## DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA SANTÉ DES ENFANTS

### Présentation des résultats de l'étude préliminaire

Les résultats de l'étude préliminaire relative aux défis posés par le changement climatique pour la santé et le développement des enfants et des adolescents ont été présentés, lundi à Alger. Cette étude a été réalisée par le ministère de la Santé en collaboration avec le bureau de l'UNICEF en Algérie et avec la contribution de plusieurs secteurs concernés. Evoquant le paysage climatique et son impact sur les catégories les plus vulnérables de la société, notamment les enfants, Djamel Fourar, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, a jugé impératif de "déployer davantage d'efforts conjoints pour parvenir à une feuille de route qui contribue à faire face aux défis des changements clima-

tiques qui pourront avoir de graves conséquences sur la santé de toutes les catégories vulnérables de la société". Il a appelé à "mettre en place un système de surveillance de certaines maladies qui se propagent en raison des changements climatiques et à adapter la situation sanitaire à ces changements, en sus d'un système d'alerte et d'identification des problèmes de santé induits par les changements climatiques". Cette étude dont les résultats définitifs seront annoncés en décembre prochain après enrichissement et finalisation, comprend les mesures et mécanismes pour atténuer les effets des changements climatiques et préserver la santé des catégories vulnérables de la société.

## JUSTICE

### La libération conditionnelle, au cœur de la politique de réinsertion des détenus

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné, lundi à Mila, que la libération conditionnelle des détenus est "au cœur de la politique de l'Etat visant à les réinsérer dans la société". L'Etat "poursuit une politique de réinsertion des détenus, conformément à la loi et avec l'encouragement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin que les prisonniers puissent se réinsérer dans la société après leur libération", a déclaré le ministre lors de l'inauguration du nouveau siège de la Cour de Mila où il s'est également enquis de la situation du secteur dans cette wilaya. M. Tabi a souligné que le nombre de bénéficiaires de la libération conditionnelle, entre le début de l'année en cours et la fin du mois de septembre, a dépassé les 21.000 détenus remplissant les conditions légales nécessaires pour bénéficier de cette mesure. S'agissant du mécanisme de liquidation des biens saisis, le ministre a souligné que durant les trois dernières années, 300.000 dossiers

relatifs à des saisies (véhicules, fonds, documents, etc) ont été "liquidés grâce aux efforts concertés et à l'efficacité des mesures prises à cet effet". Lors d'une rencontre avec les personnels de la Cour de Mila, M. Tabi a exhorté ces derniers à "améliorer la qualité du service fourni au citoyen en lui permettant, notamment, d'obtenir les documents qu'il demande dans des délais très courts". Il a cependant évoqué les efforts consentis par l'Etat pour améliorer les conditions de travail des personnels du secteur de la justice en "ouvrant la porte au recrutement et en augmentant les salaires des employés qui doivent, à leur tour, faire preuve de conscience professionnelle pour fournir des services de qualité au citoyen". Le ministre a inspecté les archives de la Cour, où il a réitéré la nécessité d'une "gestion moderne à travers l'adoption de la numérisation", devenue, a-t-il dit, un "impératif" pour faciliter le travail du personnel et permettre aux citoyens d'accéder rapidement à leurs documents.

GÉORGIE

# Un recomptage partiel des votes annoncé après des législatives controversées

Un recomptage des votes a débuté mardi dans 14 % des bureaux de vote en Géorgie, où l'opposition pro-européenne accuse le parti au pouvoir de fraude lors des élections législatives, a annoncé la commission électorale. Une décision qui intervient au lendemain d'une manifestation de l'opposition géorgienne dans les rues de Tbilissi pour dénoncer un scrutin "volé".



dirigeant hongrois Viktor Orban est en Géorgie, où il est arrivé lundi soir pour afficher son soutien au gouvernement face à ces

accusations. Les élections ont été "libres et démocratiques", a-t-il déclaré. Le Premier ministre nationaliste hongrois a aussi "félicité [les Géorgiens] d'avoir voté pour la paix" et de n'avoir "pas permis que [le] pays devienne une seconde Ukraine". Le seul dirigeant de l'UE à saluer les résultats a aussi estimé que "si les libéraux avaient gagné", Bruxelles "dirait que c'est démocratique". À l'appel de l'opposition et de la présidente Salomé Zourabichvili, des dizaines de milliers de Géorgiens ont manifesté lundi soir dans le calme pour dénoncer le résultat des législatives remportées par le parti au pouvoir depuis 2012.

Recomptage partiel des votes en Géorgie. Deux jours après les résultats controversés des élections législatives, la commission électorale a annoncé qu'un recomptage mardi 29 octobre dans 14 % des bureaux de vote du pays. L'opposition pro-européenne accuse le parti au pouvoir de fraude et

d'avoir "volé" le scrutin. Les autorités "vont mener un recomptage des voix dans cinq bureaux de vote de chaque circonscription", selon un communiqué de la commission. Bruxelles et Washington ont demandé à Tbilissi d'ouvrir des enquêtes sur les allégations d'irrégularités. Voix discordante au sein de l'Union européenne, le

ELECTION AMÉRICAINE 2024

## Un dernier sondage donne 51 % des votes à Kamala Harris contre 47 % pour Donald Trump

À l'approche des élections, un nouveau sondage national montre que Kamala Harris aurait une avance de 4 points sur Donald Trump, avec 51 % des intentions de vote contre 47 % pour l'ancien président. Ce sondage, réalisé dans le cadre du Cooperative Election Study (CES) auprès de 78.247 adultes. Parmi les 48.732 électeurs probables, Kamala Harris conserve son avance avec 52 % des suffrages, contre 46 % pour Donald Trump, parmi ceux qui ont déjà voté ou qui sont certains de le faire. L'enquête du CES révèle des dynamiques intéres-

santes dans certains segments démographiques. En effet, Kamala Harris devance Donald Trump chez les électeurs masculins, un résultat rare, avec un score de 49 % contre 48 %. Elle bénéficie également d'un large soutien parmi les électrices, remportant 53 % contre 45 %. Chez les électeurs blancs, traditionnellement plus favorables aux candidats républicains, Donald Trump conserve une avance plus étroite de 51 % à 47 %. Parmi les électeurs noirs, la démocrate domine largement, avec un soutien de 77 % contre 21 % pour Donald Trump, tandis

que les électeurs hispaniques lui accordent 58 % des suffrages contre 40 % pour le candidat républicain. En comparant les intentions de vote avec celles de l'élection de 2020, 95 % des électeurs de Donald Trump envisagent de voter pour lui à nouveau, tandis que 4 % préfèrent Kamala Harris. Du côté des électeurs de Joe Biden, 95 % maintiennent leur soutien à la démocrate, et 3 % se tournent vers Donald Trump. Kamala Harris attire également un soutien notable parmi les nouveaux électeurs, avec un avantage de 51 % contre 42 %. Bien que le CES n'in-

dique aucune marge d'erreur, plusieurs autres sondages montrent une course plus serrée, souvent au coude-à-coude. Une moyenne des récents sondages compilée par FiveThirtyEight accorde une avance de 1,4 point à Harris. Les Etats clés, déterminants pour le Collège électoral, montrent également des écarts minimes. Dans quatre des sept Etats cruciaux, les candidats sont séparés par 0,3 point ou moins dans les sondages, tandis que Trump est en tête dans les trois autres avec une avance de moins de 2 %.

ELECTIONS AU JAPON

## Un Premier ministre à la recherche de soutiens

Le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba, qui a exclu de démissionner après sa sévère défaite aux législatives de dimanche et sa perte de majorité, cherche à s'entendre avec d'autres partis pour élargir sa coalition, selon les médias. D'après les résultats officiels annoncés mardi, le Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice), au pouvoir quasiment sans interruption depuis sa fondation en 1955, et son allié le Komeito (centre droit) ont remporté un total de 215 sièges sur les 465 de la chambre basse, résultat insuffisant pour obtenir la majorité absolue (233 sièges). Les médias locaux évoquent des pourparlers entre le Premier ministre et plusieurs formations d'opposition. Le Parti démocrate du peuple (PDP, centre) est l'un des "faiseurs de roi" potentiels, avec ses 28 sièges conquis, qui ajoutés à ceux de la coalition permettraient d'obtenir une majorité. Selon le quotidien Yomiuri, M. Ishiba a décidé de rechercher une entente "partielle" avec le PDP, dont le programme prévoit notamment des subventions pour réduire les factures d'énergie des Japonais. "S'il y a une demande de discussions entre les dirigeants des partis, il n'y a pas de raison de la rejeter, bien que cela dépende de ce dont nous allons discuter", a commenté mardi le dirigeant du PDP, Yuichiro Tamaki. M. Ishiba, élu au poste de Premier ministre le 1er octobre, envisage également selon le Yomiuri de demander le soutien du PDP lors du vote du Parlement sur son maintien au poste de Premier ministre, qui pourrait avoir lieu le 11 novembre --devant en tout cas se tenir dans les 30 jours après le scrutin. Yoshihiko Noda, le chef du Parti démocrate constitutionnel (PDC), qui a vu son nombre de sièges augmenter de 96 à 148 dimanche, est également susceptible de courtiser le PDP pour soutenir sa propre candidature en tant que Premier

ministre. Les électeurs ont sévèrement sanctionné dimanche le PLD en raison notamment d'un scandale de "caisses noires" qui a éclaté au sein du parti. Les Japonais ont également été échaudés par la hausse des prix à la consommation depuis plus de deux ans, et les révélations sur les liens du PLD avec l'Eglise de l'Unification ("secte Moon"), dans le sillage de l'assassinat en 2022 de l'ex-dirigeant Shinzo Abe. Le revers subi par le parti "est le résultat de la volonté des Japonais de changer la situation actuelle", pense Takako Sasaki, une employée de bureau âgée de 44 ans. "Les étrangers sont très heureux de visiter le Japon en raison de ses infrastructures et de sa propreté", a-t-elle déclaré auprès de l'AFP. "Mais ce sont les personnes qui travaillent au Japon qui le maintiennent propre", et il est donc "très difficile" pour les habitants de voir les salaires quasiment stagner, selon elle. A Itabashi, arrondissement du nord de Tokyo, une femme au foyer de 47 ans, qui n'a pas voulu donner son nom, dit en avoir assez du parti au pouvoir. "L'affaire des caisses noires ne m'a pas trop dérangée. Il s'agissait plutôt d'une accumulation de frustrations de longue date à l'égard du PLD", explique-t-elle, précisant avoir voté pour un petit parti d'opposition, presque par élimination. Le taux de participation aux élections de dimanche était légèrement supérieur à 50%, mais "il y avait un niveau élevé de frustration parmi le public en général", a expliqué Yutaka Ikeda, 77 ans. L'inflation, les préoccupations liées à l'éducation des enfants et à la stabilité de l'emploi pour les jeunes figurent parmi les principales causes de rejet du parti, selon lui. Shigeru Ishiba a reconnu lundi "la suspicion, la défiance et la colère" des électeurs après la gifle reçue dans les urnes, promettant une "réforme fondamentale" sur "le problème des financements et de la politique".

UNE PREMIÈRE

## Visite du Premier ministre espagnol en Inde

C'est la première fois depuis près de 20 ans qu'un chef de gouvernement espagnol se rend en Inde. Pedro Sanchez va passer deux jours sur place. À l'ordre du jour : la coopération économique entre les deux États. L'année dernière, les échanges commerciaux entre les deux pays s'élevaient à 9,9 milliards de dollars... des échanges commerciaux, qualifiés de «robustes et en progression». «L'Espagne et l'Inde vont de l'avant en promouvant la collaboration industrielle et technologique», a posté Pedro Sanchez sur les réseaux sociaux. Et ce depuis le site d'assemblage d'avions-cargos militaires de Vadodara. Sur ce site, 40 de ces avions vont être produits grâce à un partenariat entre l'avionneur européen Airbus et le groupe indien Tata. Une usine qui «renforce la position de l'Inde en tant que partenaire de confiance de l'industrie aérospatiale mondiale» a déclaré Narendra Modi. M. Modi a affirmé son souhait d'accroître les liens avec l'Espagne. «Nous voulons approfondir notre relation bilatérale, particulièrement en matière commerciale, culturelle, d'innovation, de technologie, et plus

encore». Un partenariat issu de la commande d'une cinquantaine de ces avions - dont une partie sera produite en Espagne - un contrat d'un montant de 2,5 milliards de dollars. «Ce projet renforce nos relations industrielles et souligne l'engagement de notre pays en tant que partenaire fiable et stratégique», a renchéri Pedro Sanchez. La visite du chef du gouvernement espagnol en Inde doit être l'occasion de développer les échanges commerciaux, qualifiés de «robustes et en progression», entre les deux pays, pour un total de 9,9 milliards de dollars (9,1 milliards euros) en 2023. L'Espagne n'est que le 16<sup>e</sup> investisseur en Inde, la cinquième économie de la planète. Un pays d'opportunités pour Madrid : la croissance de l'Inde dépasserait les 8 % cette année, et dispose d'une population jeune et qualifiée... Pour l'Inde, Madrid est un partenaire commercial à entretenir alors que ses relations avec les pays de la région sont compliquées. Au cours de ces deux jours, contrats et mémorandum devraient être signés. Des débouchés sont attendus dans l'armement, l'innovation et la technologie.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Rayan Aït Nouri distingué en Premier League

L'international algérien Rayan Aït Nouri a figuré dans l'équipe-type de la neuvième journée de Premier League publiée par la BBC Sports. Réussissant un but ce week-end, permettant à son équipe d'arracher le nul face à Brighton après sept défaites consécutives, Rayan Aït Nouri a vu sa bonne performance primée. En effet, l'international algérien figure dans l'équipe type de la neuvième journée du championnat anglais révélée par la BBC Sports et concoctée par l'ancien joueur anglais Troy Deeney.

**A**lors que Wolverhampton reste dans une spirale de mauvais résultats, avec sept défaites en neuf matches, les Wolves sont 19èmes au classement à l'issue de cette neuvième journée de championnat. L'international algérien a pour l'instant disputé 10 matches, marqué trois buts et délivré deux passes décisives toutes compétitions confondues. Aït Nouri, qui est le deuxième algérien à réussir une telle performance après Mahrez qui a même été sacré meilleur joueur en Premier League, semble marcher sur l'eau, lui qui est devenu un footballeur accompli grâce à sa technique. D'ailleurs, cela lui a valu d'être intronisé titulaire indiscutable avec la sélection nationale depuis quelque temps et surtout depuis l'arrivée du coach bosnien, Vladimir Petkovic, qui lui a donné désormais plus de liberté, étant donné qu'il participe aux offensives de la sélection en évoluant comme piston. En club, sa situation est quelque peu compliquée, puisque et même s'il joue régulièrement et qu'il tente de se donner à fond, il n'apercevra pas le bout du tunnel et ne pourra pas jouer une compétition européenne, avec le classement décevant de sa team.

## JORGE MENDES LE PREND SOUS SA COUPE

Ainsi, on croit savoir que les choses devraient changer pour notre «guerrier du désert», qui est pris sous la coupe du très connu manager, Jorge Mendes et qui compte lui trouver un nouveau point de chute, sachant que les sollicitations ne manquent pas. On croit savoir à ce sujet que les formations huppées de Liverpool et même de Manchester City seraient très intéressées par son profil et désireraient le recruter en prévision de la saison prochaine. Mendes négociera serré pour lui trouver le club qu'il faut et surtout la formation qui lui permettra de continuer sa progression, puisqu'à 24 ans, il aura encore de belles perspectives devant lui. Les Citizens semblent plus intéressés, étant donné que le club ne dispose pas de latéral gauche technique depuis le départ de Joao Cancelo en janvier 2023 et c'est pour cela que le profil d'Aït Nouri l'intéresse. L'essentiel pour l'Algérien maintenant est de continuer à évoluer et à se donner à fond sur le terrain pour rester dans les starting-blocks de ces grands clubs et pouvoir lancer une grande carrière.

Marouane A.



## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME

### L'AG Ordinaire de l'exercice 2024, le 2 novembre à Alger

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2024, le 2 novembre prochain (10h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2021-2024, portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2024 qui a pris fin le 30 septembre dernier ainsi que le bilan quadriennal du mandat olympique 2021-2024. Il est aussi attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes jusqu'au mois de septembre. L'AG ordinaire aura également à élire les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) pour le prochain mandat olympique 2024-2028.

## YOUNG BOYS

### Hadjam rêve du Paris SG

Dans un entretien accordé à la productrice de contenu SamFootX, l'international algérien Jaouen Hadjam a dévoilé le club de ses rêves dans lequel il souhaiterait évoluer. Il ne s'agit ni du Real, ni du Barça ! Le club des rêves de l'actuel joueur des Young Boys de Bernes, Jaouen Hadjam et bel et bien le Paris Saint-Germain, club où il a joué enfant. Alors que SamFootX questionnait le joueur sur ses préférences entre différents clubs avec la fameuse question "Barça ou Real ?" le joueur a déclaré qu'après avoir supporté le Barça durant l'enfance il est finalement

devenu un supporter Parisien en grandissant : «Quand j'étais petit j'ai eu une période durant laquelle j'étais vraiment Barça et en grandissant je suis devenu vraiment supporter du PSG et j'ai commencé à kiffer.» Concernant la rivalité PSG - OM, l'international algérien originaire de la région parisienne, affirme ne jamais avoir pensé à supporter le club phocéen : « Moi je viens de Paris, j'ai grandi à Paris en aucun cas Marseille, j'ai voulu les supporter ou quoi » Interrogé ensuite sur son club de rêve, le joueur n'a pas hésité à indiquer avec insistance qu'il

s'agissait Paris Saint-Germain et qu'il avait pour objectif d'évoluer sous le maillot du club : « Le PSG ! C'est un objectif d'y aller, de jouer un jour, c'est mon club d'enfance, mon club de rêve, on va travailler pour, j'espère ». Ce à quoi SamFootX a réagi en indiquant que certains dirigeants parisiens regardaient ses vidéos et qu'ils pourraient ainsi entrer l'appel du cœur de l'international algérien. Alors, message reçu ? Verra-t-on Jaouen Hadjam sous les couleurs parisiennes dans le futur ? Seul l'avenir nous le dira.

## LIGUE 1 MOBILIS

### L'USMA et l'ASO sanctionnées d'un match à huis clos

L'USM Alger et l'ASO Chlef ont écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (3ème infraction), lors de la rencontre qui a opposé les deux équipes samedi dernier à Chlef pour le compte de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi

soir. Les deux clubs devront en outre, s'acquitter chacun d'une amende de 200.000 DA. Le prochain match de l'USM Alger face au MC Alger pour le compte de la 7e journée se jouera donc sans la présence du public. De son côté, l'ASO Chlef accueillera le MC El Bayadh pour le compte de la 8e journée sans le soutien de ses supporters. D'autre part, l'entraî-

neur de l'USM Alger, le tunisien Nabil Maaloul a été sanctionné d'un avertissement et d'une

amende de 100.000 DA pour "contestation de décision", selon la même source.

## LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

### O. Akbou -ES Mostaganem décalé au dimanche 3 novembre

Le match entre les deux promus : l'Olympique Akbou et l'ES Mostaganem, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévu initialement le samedi 2 novembre, a été décalé de 24 heures, soit au dimanche 3 novembre au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (17h30), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi sur son site officiel. En effet, le stade de Béjaïa abrite un événement le samedi 2 novembre, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, a précisé le club d'Akbou sur sa page officielle Facebook. Pour rappel, les matchs USM Alger-MC Alger et CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la même journée, ont été

reportés à une date ultérieure pour "des raisons organisationnelles", liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954. La 7e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec quatre matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme : US Biskra-JS Kabylie (16h00) et Olympique Akbou-ES Mostaganem (17h30). Au terme de la 6e journée disputée jeudi, vendredi, et samedi derniers, le CS Constantine, le MC Alger, et l'USM Alger, occupent conjointement le fauteuil de leader avec 12 points chacun, à une longueur de l'Olympique Akbou (11 pts).

## BOXE/CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (2E JOURNÉE)

### Elimination d'Abdessamed Yahiaoui et Akram Laali au premier tour

Les boxeurs algériens Mohamed Abdessamed Yahiaoui (-55 kg) et Ilyas Akram Laali (-65 kg) ont été éliminés dès le premier tour des championnats du monde juniors (26 octobre-2 novembre), lors de la deuxième journée disputée dimanche au Pueblo Convention Center du Colorado aux Etats-Unis. Dans la catégorie des moins de 55 Kg, Mohamed Abdessamed Yahiaoui, a été nettement battu par l'Indien Krrish Pal (5-0), alors que son coéquipier Ilyas Akram Laali (-65 kg) a raté de peu une qualification aux quarts de finale, en perdant (3-2) son duel face au Lituanien Emmanuils Sidorenko. L'élimination des deux boxeurs s'ajoute à celles de leur coéquipier, Riyadh Mohamed-Meziane (-50 kg) et Dahlal Islam (-70 kg), éliminés également dès le premier tour. Pour leur part, Mustapha Abdou (-75 kg) et Tarik Benhaddad (-90 kg), croiseront les gants respecti-

vement avec les représentants de la République Tchèque, Frantisek Martin Rusnak et de la Corée du Sud, Sangin Park, pour le compte des quarts de finale. Plus de 180 boxeurs (garçons et filles) de 30 pays prennent part au rendez-vous du Colorado dont l'Algérie qui participera avec un effectif composé de six boxeurs, sous la conduite des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza.

La World Boxing a été lancée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au cœur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux olympiques. Elle compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale

BALLON D'OR 2024

# Rodri roi surprise, Vinicius et le Real Madrid dauphins vexés

**Surprise, le milieu de terrain espagnol Rodri, modèle de joueur collectif, a devancé le soliste Vinicius Jr dans la course au Ballon d'or au terme d'une cérémonie phagocytée par le boycott du Real Madrid, qui n'est venu chercher aucun de ses trophées lundi soir au théâtre du Châtelet à Paris.**

Dans une soirée à l'accent espagnol, la Barcelonaise Aitana Bonmati a conservé elle son trophée chez les féminines. Mais le triomphe de Rodri, maître à penser de Manchester City, quadruple champion d'Angleterre, et surtout de l'Espagne, vainqueur de l'Euro cet été, a été éclipsé par la polémique déclenchée dans l'après-midi par la bouderie du Real. "Ils ne voulaient pas être ici pour leurs raisons. J'ai accepté, je me concentre juste sur mon club (...) et les gens qui sont heureux de me féliciter, et c'est tout", a dit Rodri en conférence de presse tard dans la soirée. Le milieu de 28 ans a été choisi par les 100 jurés devant trois joueurs du Real, le Brésilien Vinicius, l'Anglais Jude Bellingham et l'Espagnol Dani Carvajal. Un autre Madrilène, Toni Kroos, aujourd'hui retraité, finit dans le Top 10 (9e) quand un seul des équipiers de Rodri à City, le Norvégien Erling Haaland, figure dans les dix premiers du classement (5e). Champion d'Espagne et surtout meilleur joueur de la Ligue des champions, où il a marqué en finale contre le Borussia Dortmund (2-0), "Vini" était au nombre des grands favoris mais paie sa Copa America ratée, où le Brésil a été éliminé en quarts de finale par l'Uruguay (0-0, 4 t.a.b. à 2), un match qu'il n'a pu jouer car il était... suspendu. "J'en ferai dix fois plus s'il le faut, ils ne sont pas prêts", a-t-il écrit dans un message publié sur son



compte X à l'issue de la cérémonie parisienne. L'absence des "Merengues" a jeté un froid, d'autant que la Maison blanche a glané trois prix (le trophée de club de l'année, le prix Gerd-Müller de meilleur buteur - que Kylian Mbappé partage avec Harry Kane - et le nouveau trophée Johan-Cruyff de meilleur entraîneur attribué à Carlo Ancelotti).

## "PAS BON POUR LE FOOTBALL"

Plusieurs coéquipiers présents ou passés de "Vini" ont aussi affiché leur soutien, comme Toni Kroos ou Karim Benzema sur Instagram. "Politique du football. Mon frère, tu es le meilleur joueur du monde et aucune récompense ne peut dire le contraire", a tweeté le milieu français du Real Eduardo Camavinga, au-dessus d'une photo avec le Brésilien. Au Brésil, l'affaire a soulevé une vague d'indignation. Certain que Vinicius Jr ne rece-

vrait pas le Ballon d'Or, le Real avait annoncé en fin d'après-midi qu'il boycottait le rendez-vous parisien. "Il est évident que le Ballon d'Or de l'UEFA ne respecte pas le Real Madrid", avait expliqué le club à l'AFP. Pas question, dans ces conditions que l'institution madrilène se rende "là où elle n'est pas respectée". "Aucun joueur ni club ne sait lundi après-midi qui a remporté" le trophée, avaient répliqué les organisateurs du Ballon d'Or à l'AFP. Les années précédentes, le vainqueur était mis dans la confiance quelques jours avant la remise du prix, pour réaliser l'entretien avec le magazine France Football, qui décerne la prestigieuse récompense en partenariat avec l'UEFA, et l'info finissait souvent par fuiter. "Ce n'est pas bon pour le football qu'une institution comme le Real Madrid ne soit pas présente à un gala de cette dimension", a réagi le sélec-

tionneur espagnol Luis de la Fuente à son arrivée à la cérémonie.

## "LA FIGURE DU MILIEU DE TERRAIN"

Malgré cette ombre, c'est une consécration pour Rodri, gravement blessé en début de saison et arrivé en béquilles sur le tapis rouge. La reconnaissance aussi d'un poste rarement mis en valeur dans ce genre de cérémonie. "Je crois que ce trophée consacre ma victoire mais aussi la victoire d'autant de joueurs espagnols, d'Iñiesta, de Xavi (qui n'ont jamais eu le Ballon d'Or, NDLR), c'est une victoire du foot espagnol et de la figure du milieu de terrain", a dit le nouveau Ballon d'Or. Rodri, premier joueur de Manchester City à décrocher le précieux prix, met fin au très long règne de Lionel Messi (8 Ballons d'Or) et Cristiano Ronaldo (5), qui depuis 2008 n'ont laissé que deux trophées en route, l'un à Luka Modric (2018), l'autre à Karim Benzema (2022). Si le règne de Messi et CR7 s'achève, l'Espagnole Aitana Bonmati conserve son Ballon d'Or, comme l'avait fait avant elle sa compatriote Alexia Putellas, couronnée en 2021 et 2022. A 26 ans, elle devance deux de ses coéquipières du Barça, la Norvégienne Caroline Graham Hansen, et une autre Espagnole, Salma Paralluelo. Le club catalan reçoit donc son quatrième Ballon d'Or consécutif, confirmant sa mainmise et celle de l'Espagne, championne du monde 2023, sur le football féminin mondial. Au-dessus des polémiques du Real.

## L'UN DES PLUS GRANDS COME-BACK DE L'HISTOIRE DU FOOT

### Totti envisage un retour à la compétition à 48 ans

Ce serait l'un des plus grands come-back de l'histoire du football. Francesco Totti, 48 ans depuis le 27 septembre, songe à un retour sur les pelouses de Serie A. Le numéro 10 légendaire de l'AS Roma, le club de sa vie et le seul de sa carrière (1993-2017), avait évoqué la possibilité d'un retour à la compétition il y a une semaine à Milan. "Je pourrais recommencer à jouer", a-t-il lâché. Une sortie perçue alors comme une plaisanterie pour beaucoup d'observateurs.

Mais dimanche, de Floride où il participait à un tournoi de padel, Francesco Totti a assuré qu'il pensait vraiment à un retour: "Ce n'était pas une blague. Je prends ça au sérieux", a-t-il déclaré, cité par la Gazzetta dello Sport. L'Italien a même assuré avoir une ou deux touches avec des clubs. Encore loin d'être acquis, cet improbable come-back dépendra de sa condition mentale et surtout physique: "On verra comment réagit la tête et surtout le corps. Pour la tête, j'ai déjà la réponse. Qui sait ce qui peut se passer la saison prochaine?"

Où pourrait signer l'ex-idole de la Louve? Plusieurs clubs auraient démontré leur intérêt: Côme et Cagliari en Serie A, la Sampdoria en Serie B. Francesco Totti a pris sa retraite en 2017 à l'âge de 40 ans. Il a disputé 785 matchs officiels, tous avec l'AS Roma pour un total de 149 buts et 82 passes décisives. Il compte 58 sélections avec la Nazionale (9 buts).

## RÉCOMPENSÉ À NOUVEAU DU TROPHÉE YACHINE

### Emiliano Martinez encore sifflé par le public parisien

Le public français ne lui a toujours pas pardonné. Aussi talentueux que chambreur, les fans des Bleus et de Lille s'en souviennent encore, Emiliano Martinez a remporté ce lundi le Trophée Yachine pour la deuxième année consécutive. Une nouvelle fois élu meilleur gardien de l'année lors de la soirée du Ballon d'Or, le

gardien de l'Argentine et d'Aston Villa a encore été accompagné par quelques huées et des sifflets au moment de se rendre sur la scène du théâtre du Châtelet pour recevoir son prix.

Si le public de l'assemblée parisienne, pourtant majoritairement composé de personnes issues du monde du football, a moins chahuté "Dibu" Martinez qu'en

2023 où une bronca avait accueilli sa victoire, quelques huées se sont fait entendre dans la salle avant des applaudissements pour les recouvrir.

Les supporters français présents dans la rue n'ont également pas manqué de saluer le passage d'Emiliano Martinez par des sifflets au moment de son arrivée sur le tapis rouge à Paris.

## MANCHESTER UNITED

### Ten Hag limogé, Van Nistelrooy en intérim, avant Amorim ?

Manchester United a limogé lundi soir son entraîneur néerlandais Erik ten Hag en raison du mauvais début de saison du club, seulement 14e de Premier League, et a nommé son compatriote Ruud van Nistelrooy pour assurer l'intérim avant la possible arrivée du Portugais Ruben Amorim. L'ancien attaquant vedette du club et actuel adjoint de Ten Hag, le Néerlandais Ruud van Nistelrooy, 48 ans, "assurera l'intérim, soutenu par l'encadrement, en attendant le recrutement d'un entraîneur principal permanent", a ajouté le club manucien. Lundi soir, plusieurs médias anglais ont évoqué des discussions en cours entre Manchester United et le Portugais Ruben Amorim, actuel entraîneur du Sporting Lisbonne. Les noms de l'ancien sélec-

tionneur de l'Angleterre Gareth Southgate et de l'ex-entraîneur de Barcelone Xavi circulent également pour prendre les rênes de l'équipe après l'intérim de van Nistelrooy. Début juillet, Ten Hag avait prolongé son contrat jusqu'en 2026, mais le début de saison manqué des Red Devils, le pire depuis l'exercice 1989-90, avait mis le technicien néerlandais de 54 ans sur la sellette. Nommé en avril 2022 en provenance de l'Ajax Amsterdam, Ten Hag avait réussi sa première saison sur le banc de Manchester United avec une troisième place en Premier League et une Coupe de la Ligue. Les Red Devils avaient également atteint la finale de la Coupe d'Angleterre et les quarts de la Ligue Europa, où ils avaient notamment éliminé le FC Barcelone.

## UN SURSIS GRÂCE À LA CUP

Mais les blessures de joueurs clés, l'absence d'impact significatif des recrues importantes et l'incapacité de Ten Hag à mettre en place un style de jeu clair ont abouti à une deuxième saison très décevante. United a été éliminé dès la phase de groupes de la Ligue des champions et a terminé à la huitième place en championnat.

Les Red Devils ont sauvé les meubles en remportant la Cup face au grand rival Manchester City.

Menacé avant cette finale, Ten Hag a finalement été maintenu dans ses fonctions après ce succès par le nouveau copropriétaire Jim Ratcliffe, détenteur de 25% des parts du club depuis décembre 2023.

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3		■						■
4								
5				■				
6					■			
7		■						
8							■	
9				■				
10			■					
11						■		
12					■			

## HORIZONTALEMENT

- Avidité du vautour.
- Il ne fait rien comme tout le monde.
- Enchâssé.
- Tourna la vis.
- Réalise un retrait. Il circule à Téhéran.
- Nom de jeune fille. Est couché.
- Elle suit la moissonneuse.
- Coupé en lamelles.
- Dépoli. Région de Bretagne.
- Pour créer un lien. Mouvement jamaïcain.
- Il a introduit le tabac en France. Le nouveau naît quand l'autre meurt.
- Allure de crack. Des chaînes au salon.

## VERTICALEMENT

- A. Grognement du matou.  
 B. Aller-retour. Élément d'un ancien alphabet. Faire perdre tout brillant.  
 C. Vivace à fleurs jaunes. Cobalt du chimiste.  
 D. Qui ont du temps derrière eux. Chef-lieu : Bourgen-Bresse. Renvoi.  
 E. Prendre soin de ses pompes. Vivacité plaisante d'une couleur.  
 F. Plus qu'étonnées.  
 G. Garderais le silence. La France en fait partie.  
 H. Article à Madrid. Changeant tour à tour.

# LES MOTS FLÉCHÉS

PIÈCES DU JAPON	BOISSON	ARRÊT EN CHEMIN	PETITS BIJOUX MONTÉS SUR UNE PINCE	AMUSEMENTS ET GALIPETTES	BIEN GARDÉS
C'EST UN GAMIN	ATELIER DE CARROSSIER	CLUB À MARSEILLE	IDÉE FOLLE	ÉLIMÉ	INSUPPORTABLE
			ATTACHÉ AVEC UNE CORDE		
UNIFORMISANT					
CAPITALE DE LA NORVÈGE					
		TUBE DE LABORATOIRE			
APÉRITIF À BASE DE VIN BLANC ET DE CASSIS	ESPIONNÉES				IL DOIT SE BAISSER PAR DISCRÉTION
	QUI N'ONT PAS SERVI				
					... ET APPROUVÉ
					ARTICLE
MOT QUI EXCLUT					
PASSAGE À SEC					
					ACCÉSOIRE FÉMININ INDISPENSABLE
					SES TRIPES SONT À LA MODE
LA CLAIRETTE Y EST RÉPUTÉE	PLUMÉ COMME UN PIGEON				
		ABDOMEN			
		EMBARASSAI			
ELLE GLISSE SUR LA NEIGE			VIANDES DURES		
SOUS DO			CULTIVABLE		
			BORNÉ		
		ON LE PASSE AVANT L'EMBAUCHE			
JUGEMENT DE TRIBUNAL					
CUBE DE JEU					
		GRANDE VOIE DE COMMUNICATION			
SLALOMEUSES					




# SUDOKU

		7	5	6	8	4		
	1	6		4		3	7	
		5				9		
			9	1	6			
	9		8		4		2	
6				2				4
4								8
5								1
			7		1			

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

ACTRICE	AMÈNE	ARIETTE	BANC	BIATHLON	BOTTE	CAVALERIE	CHORAL	CIVET
CONCORDE	COQUE	FIXER	HAINE	ISTHME	MELON	PILOTIS	QUINCONCE	ROCADE
SACCADER	TABLOID	TADORNE	TELLEMENT	TRAVERSE	TUBE	TURC		
E	E	E	C	L	T	U	R	C
E	N	C	A	A	E	A	M	E
S	D	I	N	R	V	E	D	X
R	I	R	A	O	I	A	M	O
E	O	T	O	H	C	E	L	H
V	L	C	O	C	L	N	T	E
A	B	A	A	L	N	A	I	T
R	A	S	E	D	I	O	E	U
T	T	T	U	B	E	P	C	O

DÉCLINÉE SOUS LE SLOGAN «A LA PALESTINE, VICTOIRE ET FIDÉLITÉ»

# Ouverture de la 12e édition du festival international de la calligraphie arabe

Déclinée sous le slogan «A la Palestine, victoire et fidélité», cette édition rend hommage au parcours de l'artiste plasticien et ancien directeur du Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, Mustapha Belkahla, décédé en 2023.



La 12e édition du festival international de la calligraphie arabe à laquelle prennent part de nombreux calligraphes nationaux et étrangers, s'est ouverte lundi à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa. Soixante-deux calligraphes, dont une quarante issus de vingt-et-une wilaya, et vingt-deux autres calligraphes étrangers venus, entre autres, de Syrie, Egypte, Tunisie, Turquie, Jordanie, Lybie et d'Arabie Saoudite, participent à cette édition, a fait savoir le commissaire du festival, Abderrazak Karabernou. Une exposition renfermant pas moins de 120 œuvres calligraphiques de style classique et en lettrisme réalisées par les calligraphes présents, est accessible au public jusqu'au 31 octobre courant. Approchés par l'APS à l'ouverture du festival, des parti-

cipants ont mis en exergue le haut degré de créativité qu'a connue la calligraphie arabe, notamment en Algérie, au cours des dernières années, soulignant les efforts déployés par les calligraphes, tant en Algérie qu'à travers le monde arabe, pour en faire un art à part entière. Selon le calligraphe jordanien, Rifaet Mohamed Bouize, «la calligraphie arabe a évolué de façon très remarquable et a réussi à se

frayer une place parmi les autres arts, et cette évolution a été couronnée, en 2021, par son classement par l'Unesco en tant que patrimoine immatériel mondiale». «L'évolution de la calligraphie arabe a contribué à perpétuer cet art ancestral et a permis l'émergence de nombreux jeunes talents qui vont, à leur tour, transmettre leur savoir-faire à d'autres générations et assurer la pérennité de cet art», a-t-il

ajouté. Le calligraphe algérien, Mustapha Meche, a estimé, pour sa part, que «la calligraphie arabe a réalisé un bond significatif grâce au travail artistique

accompli par des générations de calligraphes et leur quête constante de créativité et d'originalité». En plus de l'exposition, la 12e édition du festival international de calligraphie arabe verra l'organisation d'ateliers de formation et la présentation de communications animées par des calligraphes professionnels, a indiqué Karabernou. Déclinée sous le slogan «A la Palestine, victoire et fidélité», cette édition rend hommage au parcours de l'artiste plasticien et ancien directeur du Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, Mustapha Belkahla, décédé en 2023, a fait savoir le commissaire du festival. Un concours sera organisé durant ce festival et les trois meilleures œuvres en calligraphie classique et en lettrisme seront récompensées au terme de la compétition, a-t-il conclu.

## Un riche programme culturel pour la Commémoration du 1er Novembre

L'établissement Art et culture de la wilaya d'Alger organise, tout au long de la semaine, une série d'activités culturelles variées à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre. Ces événements incluent des projections de films, des expositions artistiques, ainsi que des expositions de photographies, toutes dédiées à la célébration du 1er Novembre, cette date cruciale de l'histoire nationale.

POUR POURVOIR PLUSIEURS POSTES VACANTS

## 32 bibliothèques publiques recrutent

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé dans un communiqué, l'ouverture d'un recrutement pour 32 bibliothèques publiques affiliées aux bibliothèques principales dans divers wilayas, pour un total estimé à 654 postes financiers pour l'année 2024. «Conformément aux directives du président de la République Abdelmadjid Tebboune visant à promouvoir la lecture publique, à fournir des livres et à améliorer le niveau de lecture en Algérie, ainsi qu'à renforcer les services des biblio-

thèques publiques par la création légale d'institutions de lecture publique dans diverses régions du pays, et sous la supervision de Dr. Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, le ministère annonce l'ouverture d'un recrutement pour 32 bibliothèques publiques affiliées aux bibliothèques principales dans les wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Bouira, El Bayadh, Tlemcen, Tamanrasset, Tizi Ouzou, Khenchela, Ghardaïa et Boumerdès, avec un taux de 21 postes

financiers par bibliothèque créée, pour un total estimé à 654 postes financiers pour l'année 2024, avec des opérations prévues dans d'autres wilayas au cours de l'exercice financier 2025», précise le communiqué. A cet effet, le ministère a invité les directeurs des bibliothèques principales concernées à coordonner avec les services responsables de la Fonction publique locale pour initier les procédures administratives en matière de recrutement à partir de dimanche prochain.

FESTIVAL DU FILM D'EL GOUNA

## Le long-métrage «196 mètres/Algiers» fait sa première mondiale arabe

Le long-métrage «196 mètres/Algiers», œuvre du réalisateur Chakib Taleb Bendiab, fait forte impression lors de sa première mondiale arabe au Festival du film d'El Gouna, qui prendra fin vendredi 1er novembre. Après avoir remporté le prestigieux prix du meilleur film au Flickers' Rhode Island Film Festival, cette production algérienne est désormais prête à captiver le public arabe avec son récit poignant. L'intrigue suit Dounia, une psychiatre brillante, et Sami, un inspecteur de police déterminé, alors qu'ils tentent de résoudre un mystère complexe tout en affrontant les démons du passé de

l'Algérie. Ce film ne se limite pas à une simple enquête, il aborde également des thèmes sociaux majeurs, offrant des révélations choquantes tout en engageant une critique indirecte de la société algérienne actuelle. Chakib Taleb Bendiab souhaite éveiller les consciences sur des enjeux pressants qui exigent une attention immédiate et une réponse sociétale. La profondeur émotionnelle et psychologique du récit maintient le public en haleine, tout en éclairant une problématique sociale cruciale. Co-produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et Temple Produc-

tion et soutenu par le ministère de la Culture et des Arts, «196 mètres/Algiers» a déjà été salué pour son mérite artistique et narratif. La ministre Soraya Mouloudji a qualifié le film de «réalisation significative» pour le cinéma algérien, soulignant son rôle dans la «revitalisation de ce secteur essentiel». La distribution du film comprend des talents reconnus tels que Meriem Medjkane, qui a brillé à Cannes dans «Abou Leila», et Nabil Asli, célèbre pour son travail dans des productions primées. Le casting est complété par Chahrazad Kracheni, Hichem Mesbah, Slimane Benouari et Ali Namous

UN GÉNIE LITTÉRAIRE

## Kateb Yacine : deux journées d'étude pour l'honorer

Pour marquer le 35e anniversaire de la disparition de l'écrivain Kateb Yacine, la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, en partenariat avec le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès et la coopérative Les compagnons de Nedjma, organise deux journées d'études intitulées «A la lumière du parcours de Kateb Yacine : l'essence de la liberté et de la créativité», qui se tiendront les demain et après-demain à Sétif. Cet événement vise à retracer le parcours de Kateb Yacine et à revisiter la pensée d'un artiste dont les écrits restent plus pertinents que jamais. Les organisateurs décrivent Kateb Yacine comme «une voix essentielle et singulière dans un monde en proie aux contraintes et aux limites du réel», affirmant que, pour lui, «la liberté n'est pas simplement un slogan, mais bien l'essence de l'existence, nourrissant l'âme et libérant l'esprit des ombres». Ils soulignent que la créativité de l'auteur de «Nedjma» ne se limite pas à la narration, elle se traduit aussi dans sa capacité à «interroger le silence et à extraire du sens dans les zones les plus sombres de l'esprit». Ses écrits incitent les lecteurs à questionner le sens de la liberté et l'importance de la création collective, vus par Kateb comme un moyen de renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle et construire un présent fondé sur la justice et la beauté. Le programme comprend une exposition documentaire avec affiches, photographies, livres, extraits vidéo et un extrait du spectacle «Basma tidhkariya» écrit par Abassia Madouni et mis en scène et interprété par Tounes Ait Ali lors de la cérémonie d'ouverture. Seront également proposés des hommages, une pièce de théâtre de la coopérative Les compagnons de Nedjma et la projection du documentaire «Rijal ahrar». En parallèle, une série de conférences et de tables rondes se tiendra avec des intervenants de renom, dont le Pr Ahmed Cheniki, Abdelnacer Khellaf et Hmida Ayachi, qui reviendront sur l'œuvre théâtrale de Kateb Yacine et son rôle dans les débats de société. Des étudiants du département de français de l'université Mohamed-Lamine Debaghine Sétif-2 feront une lecture de l'œuvre «Le cadavre encerclé» et Mahfoud Larkoun présentera la pièce «Palestine trahie». Enfin, Messaoud Ben Khelifa proposera une réflexion sur l'héritage littéraire et humain de Kateb Yacine à travers son ouvrage «Kateb Yacine, le littéraire et l'humain».

16



● Alger 33°  
● Ouargla 39°  
● Oran 29°  
● Constantine 30°

FADJR 05:27	DOHR 12:33	ASR 15:45	MAGHREB 18:14	ISHA 19:35
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## DRAME À OUARGLA

### 11 MORTS DANS UNE COLLISION ENTRE UN BUS ET UN CAMION

Onze personnes sont décédées et une autre a été blessée à la suite d'une collision survenue hier près d'El Borma, dans la wilaya d'Ouargla, entre un bus de transport de voyageurs et un camion. Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'Hôpital de Hassi Masoud, tandis que le blessé a été évacué aux urgences du même établissement de

santé. Les autorités de la wilaya d'Ouargla se sont déplacées sur le lieu de l'accident pour suivre le déroulement des opérations de prise en charge des victimes de l'accident, qui se poursuivent, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 // N°935 // PRIX 20 DA

EXPOSITION «TILAWIN NOW» À ALGER

## Les femmes à l'honneur

**Une vingtaine de femmes photographes, basées en Algérie ou issues de la diaspora, participent actuellement à l'exposition collective de photographie «Tilawin Now», à la galerie d'art de la Villa Abdeltif d'El Hamma à Alger.**

Ces photographies font partie du collectif Tilawin. Le Tilawin Project a été fondé en 2020 par Liasmine Fodil, une photographe et actrice culturelle de Tizi Ouzou. Les organisateurs ont précisé que cette exposition est un programme de mentorat bénévole, en ligne et en présentiel, qui a réuni jusqu'à présent huit mentors et autant de filleules par session, dans un espace de transmission conçu par des femmes et pour des femmes, basées en Algérie ou issues de la diaspora. Liasmine Fodil explique que «Nous travaillons au développement d'une structure au fonctionnement horizontal dans laquelle nous partageons nos pratiques, notre éthique photographique et mutualisons nos connaissances afin de contribuer à la visibilité et à la professionnalisation de ces actrices de la scène contemporaine algérienne. Ce projet a, par ailleurs, pour vocation d'établir un pont entre passé et présent dans une Algérie dont l'histoire du médium a



été marquée par des périodes d'effacement de l'image et de la mémoire collectives». A cette expo «Tilawin Now», un titre qui veut dire en kabyle et en anglais «les femmes aujourd'hui», Souad Chemmoul, Romaissa Djidel, Loubna Séphora et Lynn S. K. mesurent la place qu'elles occupent dans leurs environnements. Ainsi, les images de Leila

Bakouche renouent le lien entre des habitantes de son quartier et des étudiantes photographiées dans les campus. Avec Nassima Baziz et Hiba Zouane, ce sont des souvenirs d'enfance vus par un regard d'adulte. Kenza Merzoug et Lola Khalfa, pour leur part, veulent mettre en garde contre des formes de récits destructrices. Quant à Wafaa

Soltane et Sérine Triki Yamani, elles montrent des parcelles de vie en communauté en Algérie. La responsable de l'expo, Liasmine Fodil, est née et vit en Algérie. Dans sa pratique photographique, elle pose un regard critique sur son environnement pour essayer de comprendre son fonctionnement. Elle questionne aussi la place des femmes dans la société. Par ailleurs, il y a lieu de noter que le programme (Tilawin Project) a été exposé en 2021 à la galerie d'art contemporain Hilbert Raum, à Berlin en Allemagne. La même année, il a figuré dans le journal de la Fondation Louis Vuitton sur les initiatives culturelles récemment nées en Afrique. Les productions de ses autrices ont été également mises en lumière au CNAC le Magasin à Grenoble en France avec une vidéo projection et un journal présentés dans le cadre de l'exposition collective «Épilogue : en attendant Omar Gatlatto».

S.B

WILAYA DE BÉJAÏA

## ARRESTATION D'UN REPRIS DE JUSTICE ET SAISIE DE 3597 COMPRIMÉS DE PSYCHOTROPE

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment celle liée au trafic illégal de drogues et de psychotropes, les agents de la deuxième sureté urbaine de Béjaïa ont réussi, ce week-end, à arrêter un récidiviste spécialisé dans la vente et le trafic de psychotropes, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sureté de wilaya de Béjaïa. Suite au signalement d'un citoyen via le numéro vert de la police nationale 1548, indiquant que des individus suspects vendaient de la drogue, dissimulant des objets volés dans une maison abandonnée dans le quartier dit «Rabiaa» au centre ville de Béjaïa, un plan opérationnel a été mis immédiatement en place et la présence des agents en civil a été renforcée aux alentours de la maison abandonnée. Après une période de surveillance,

trois individus se sont approchés des lieux : deux sont restés près de la maison pour surveiller et garder les lieux, tandis que le troisième est entré dans la maison tout en vérifiant régulièrement les alentours.

Ayant détecté la présence des agents, ils ont pris la fuite vers une destination inconnue en escaladant un mur. L'opération est soldée par la saisie d'une quantité importante de psychotropes, comprenant 240 plaquettes totalisant 3597 capsules de type «Prégabaline», divisées en paquets et dissimulées dans un bac à ordures. Après l'exploitation par les enquêteurs, des enregistrements des caméras de surveillance de la police installées sur la voie publique, le suspect principal a été identifié, connu des services de police pour son implication dans des affaires de drogue. Arrêté au centre-ville de Béjaïa, puis fouillé, une somme de 53 000 DA, prove-

nant des ventes de la drogue et de psychotropes, a été retrouvée en sa possession. L'enquête a révélé que le suspect, ainsi que ses deux complices actuellement en fuite, utilisaient cette maison abandonnée pour vendre des drogues et des psychotropes et cette maison leur permettait de surveiller tous les mouvements des agents de police et de s'enfuir facilement en cas de découverte de leurs activités, précise notre source.

Un dossier pénal a été établi contre les suspects pour possession de psychotropes en vue de les commercialiser et le suspect arrêté a été présenté aux autorités judiciaires compétentes, et après une audience en comparution immédiate, un mandat de dépôt a été émis contre lui, quant à ses deux complices, ils restent recherchés et sont en fuite.

Idir .M

TLEMCCEN

## PORTES OUVERTES SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Des portes ouvertes se tiennent à Tlemcen sur la prévention des risques professionnels dans les secteurs du BTP et de l'hydraulique. Cette manifestation est organisée par l'antenne de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) de la wilaya de Tlemcen, comme l'indique un communiqué de cet établissement public publié hier. Les portes ouvertes, qui ont débuté hier tout en se poursuivant ce mercredi, se déroulent sous le slogan : «Travaillons ensemble pour des chantiers plus sécurisés». La même source indique que l'objectif est de promouvoir et de renforcer la prévention des risques professionnels chez les employeurs du secteur BTPH, afin de réduire les accidents de travail. Cette manifestation a également pour objectif de réduire les causes des accidents du travail, des maladies professionnelles et des facteurs de pénibilité au travail, qui entraînent des pertes humaines et matérielles, notamment dans les secteurs du BTPH. De plus, elle vise à sensibiliser les employeurs de ces secteurs aux mesures préventives les plus importantes à suivre pour protéger les travailleurs sur les chantiers et à vulgariser les droits et devoirs en matière de santé et de sécurité au travail. Et toujours selon la même source, il s'agit également de mettre en lumière les missions de la CNAS dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. La CNAS organise plusieurs autres activités de prévention sur les lieux de travail, à travers des enquêtes et des suivis pour assurer un environnement de travail approprié, en plus de déterminer dans quelle mesure les employeurs respectent leurs obligations en matière de santé, de sécurité et de médecine du travail, a-t-on noté de même source. Le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le secteur du BTPH déclarés au cours de l'année 2023 a été estimé à 340 accidents de travail dans la wilaya de Tlemcen, dont 3 accidents mortels, conclut le texte.

SANTÉ

## L'EHU D'ORAN LANCE UNE FORMATION EN MICROCHIRURGIE

Le service de chirurgie maxillo-faciale et esthétique de l'EHU d'Oran s'apprête à lancer une formation en microchirurgie, a annoncé le Pr. Hireche Karim. «Nous avons acquis les compétences et l'expérience nécessaires au fil des années pour former des spécialistes et des étudiants en médecine dans ce domaine», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, en marge du 5ème Congrès international sur l'éthique et la pratique du don d'organes, organisé par l'EHU d'Oran et la Société des auxiliaires médicaux algériens (SAMA), qui devrait se terminer hier, mardi. Le Pr. Hireche, qui a présenté une conférence intitulée «L'apprentissage de la microchirurgie, un prélude au don d'organe», a expliqué que son équipe a réalisé trois greffes autologues de tissus de la mâchoire inférieure entre 2023 et 2024. Ils maîtrisent les différents aspects de la microchirurgie vasculaire et nerveuse et sont prêts à partager leur expertise en organisant des ateliers de formation pour les spécialistes de tout le pays. «Nous travaillons également à la création d'un CES (diplôme interuniversitaire) en microchirurgie, en collaboration avec la faculté de médecine d'Oran», a-t-il ajouté, précisant que le projet est en cours de validation par le ministère compétent et devrait être lancé en 2025. Le Pr. Hireche a également rappelé que l'EHU d'Oran a été conçu pour développer des techniques de pointe et les partager à travers la formation. Il a souligné que la microchirurgie est essentielle pour la chirurgie de prélèvement d'organes, affirmant que les médecins formés dans ce domaine seront aptes à réaliser ces interventions.

